

cyberpresse.ca

LA PRESSE

Carey Price

DEUX ANS... ET 5,5 MILLIONS

« Les négociations ont duré plus longtemps que prévu, mais je suis juste heureux d'être de retour. » - CAREY PRICE

RICHARD LABBÉ SPORTS PAGE 1

Pour Price, les planètes s'alignent

LA CHRONIQUE DE RÉJEAN TREMBLAY SPORTS PAGE 3

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

DENIS VILLENEUVE SOUS LE CHARME DE VENISE

Son film *Incendies* est présenté ce soir à la Mostra.

MARC-ANDRÉ LUSSIER
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1



Denis Villeneuve

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

LE CONTRAT DE NAGANO PROLONGÉ DE TROIS ANS

ÉRIC CLÉMENT
ARTS ET SPECTACLES PAGE 3

EN QUÊTE DU PROF IDÉAL

Élèves, parents et enseignants brossent le portrait du prof parfait.
SOPHIE ALLARD **VIVRE** PAGES 2 ET 3

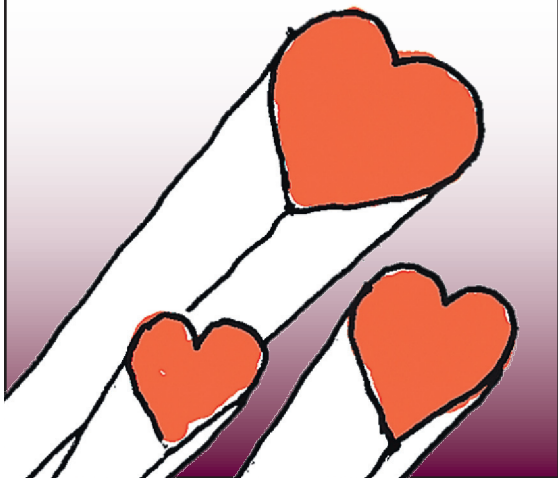


PHOTO JIM YOUNG, REUTERS

Benjamin Nétanyahou et Mahmoud Abbas échangent une poignée de main devant la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton.

CE N'EST QU'UN AU REVOIR

Au terme de leurs premiers pourparlers directs depuis 20 mois, Benjamin Nétanyahou et Mahmoud Abbas se sont engagés hier à se rencontrer aux deux semaines pour tenter de conclure la paix au Proche-Orient. Mais un large fossé sépare toujours les leaders israélien et palestinien. Le chemin de la négociation conduira-t-il encore dans le mur? RICHARD HÉTU PAGES A2 ET A3

BELLEMARE CONTRE-ATTAQUE

Marc Bellemare riposte à Jean Charest par une poursuite de 900 000\$. Et il a de nouvelles munitions à présenter devant la commission Bastarache. Les documents qu'il a déposés au palais de justice de Québec révèlent que le premier ministre n'a « que très peu de souvenirs » de leurs rencontres, ce qui risque de compliquer sa défense.

DENIS LESSARD PAGE A5

LA PRESSE AFFAIRES

TAUX FIXE OU VARIABLE?

Les propriétaires se retrouvent devant le même dilemme à chaque renouvellement hypothécaire. Des banques proposent de couper la poire en deux... ou en onze!

STÉPHANIE GRAMMOND PAGES 2 ET 3



ACTUALITÉS

UNE RENTRÉE TORRIDE

CATHERINE HANDFIELD
PAGE A6

Monsieur Marathon à chaud

MARIE-CLAUDE LORTIE
PAGE A6



LA STM VEUT
DOUBLER
SES REVENUS
PUBLICITAIRES
MARTIN CROTEAU PAGE A10

L'INQUIÉTUDE RENAÎT DANS LE GOLFE



PHOTO LEE CELANO, REUTERS

Cinq mois après l'explosion de la plateforme *Deepwater Horizon*, les Louisianais ont craint de revivre un cauchemar, hier. Une seconde plateforme s'est enflammée dans le golfe du Mexique, jetant 13 travailleurs à la mer. En après-midi, la Garde côtière avait rapporté la présence d'une traînée de pétrole de 1,5 kilomètre de long sur 30 mètres de large. Des spécialistes ont plus tard assuré n'avoir trouvé aucune trace de déversement. PAGE A13



Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE

Pas de vaccination à grande échelle. Dommage... Cela aurait été tellement bon dans la télé-réalité de Claude Dubois!

Cliquez sur l'icône pour voir mon blogue! cyberpresse.ca/laporte

EN DIRECT DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE DE TREMBLANT

Dimanche 17 h 30

Spectacle animé par Rebecca Makonnen et diffusé sur Espace musique.
Réalisation: Claude Duhamel

LES RÉVÉLATIONS RADIO-CANADA MUSIQUE 2010-2011

ESPACE
MUSIQUE
100,7 FM

Radio-Canada.ca/musique

NÉGOCIATIONS ISRAËLO-PALESTINIENNES

UNE PAIX

Les pourparlers de paix entre Israël et les Palestiniens ont officiellement repris hier à Washington. Mais cette percée est accueillie surtout avec scepticisme, voire avec pessimisme. Les positions des deux parties semblent inconciliables. Sans compter que le Hamas, mouvement islamiste qui dirige Gaza, ne participe pas aux négociations. Le chemin de la négociation conduira-t-il de nouveau dans un mur?



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Le public n'aura eu qu'un aperçu, bref mais éloquent, du fossé qui sépare les leaders israélien et palestinien au début de leurs premiers pourparlers directs depuis 20 mois.

«Reconnaissez Israël comme l'État-nation du peuple juif», a dit le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, au président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, en précisant qu'un accord de paix nécessiterait «des concessions douloureuses des deux côtés».

«Cessez complètement la colonisation et l'embargo à Gaza», lui a répliqué son interlocuteur, une demande qu'il répète en vain depuis des mois.

Le dialogue, qui a eu lieu hier matin en présence de la chef de la diplomatie américaine, Hillary Clinton, et des médias, a duré 80 minutes et s'est terminé par des poignées de mains et des sourires. Les deux hommes ont poursuivi leurs échanges à huis clos lors d'un tête-à-tête de 90 minutes, suivi de 20 nouvelles minutes de négociations à trois.

En début d'après-midi, ces pourparlers ont accouché d'un succès modeste mais porteur d'un certain espoir: les dirigeants palestinien et israélien se sont engagés à se rencontrer toutes les deux semaines au cours de la prochaine année afin de parvenir

à un accord de paix prévoyant la création d'un État palestinien.

La prochaine rencontre aura donc lieu les 14 et 15 septembre à la station balnéaire de Charm el-Cheikh, en Égypte. Hillary Clinton et son émissaire pour le Proche-Orient, George Mitchell, y seront.

«La prochaine étape logique serait de commencer à travailler à un accord-cadre en vue d'un statut permanent», a déclaré l'émissaire américain aux journalistes. Cet accord-cadre aurait pour objectif de définir «les compromis nécessaires» à l'abou-

Mais les sceptiques et les pessimistes n'étaient pas rares parmi les observateurs, surtout chez les sympathisants de la cause palestinienne.

«Nous n'avons rien vu ou entendu de nouveau», a déploré Yousef Munayyer, directeur du Palestine Center, un programme éducatif de Washington.

«Compte tenu des réalités politiques et des réalités sur le terrain, il est très difficile de voir comment les parties parviendront à faire progresser ce processus sans une médiation sérieuse des Américains, médiation qui ne

« Si vous avancez de bonne foi, nous pouvons résoudre tous les sujets essentiels dans le délai d'un an. »

— Hillary Clinton

tissement «d'un traité global qui mettra fin au conflit et établira une paix durable pour Israël et les Palestiniens».

«Notre but est de résoudre tous les sujets principaux de désaccord d'ici un an», a ajouté celui qui a déjà joué les intermédiaires entre catholiques et protestants en Irlande du Nord.

Scepticisme

À l'ouverture de la réunion, Hillary Clinton a également fait état de cet ambitieux objectif. « Si vous avancez de bonne foi, nous pouvons résoudre tous les sujets essentiels dans le délai d'un an », a-t-elle déclaré aux dirigeants israélien et palestinien.

s'est malheureusement pas matérialisée dans le passé. »

Le Hamas persiste et signe

Le Hamas fait partie de ces réalités qui risquent de faire dérailler les négociations de paix entamées à Washington. Deux jours après avoir revendiqué l'attentat qui a tué quatre colons juifs en Cisjordanie, le mouvement islamiste a promis de poursuivre ses opérations anti-israéliennes, et ce, malgré la vague d'arrestations de ses sympathisants dans ce territoire occupé.

«Le véritable représentant du peuple palestinien, ce sont les forces de la résistance», a déclaré à Gaza Sami Abou Zouhri, porte-parole du Hamas.

SOMMAIRE

Amusez-vous!	VIVRE 8	Loteries	A 8
Astrologie du jour	VIVRE 6	Monde	A 12 et 13
Bourses	AFFAIRES 6	Petites annonces	VIVRE 5
Décès	VIVRE 6		AFFAIRES 4
Forum	A 14 et 15	Sudoku	AFFAIRES 4
Horaire télévision	ARTS 10		

Météo

Ciel variable, vents légers, maximum 31, minimum 18. VIVRE 5

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

GAZA

Le centre commercial



PHOTO AFP, MAHMUD HAMS

Pour Israël, l'ouverture de ce centre commercial serait la preuve que Gaza n'est pas un territoire sinistré comme le prétendent les Palestiniens.

Un nouveau centre commercial a été inauguré à Gaza à la fin du mois de juillet, signe, selon les Israéliens, d'une amélioration de la situation économique. Pure propagande, répondent les Palestiniens. Notre journaliste s'est penché sur cette controverse alors que reprennent les pourparlers de paix.

STÉPHANE AMAR
COLLABORATION SPÉCIALE

JÉRUSALEM — A priori, c'est un modeste centre commercial comme il en existe des milliers dans le monde arabe: une dizaine de magasins répartis sur deux étages, des enseignes bariolées et des néons en pagaille sur fond de musique d'ambiance. Mais à Gaza, où tout a force de symbole, le Gaza Mall est devenu un enjeu politique dès son ouverture, à la fin du mois de juillet.

Pour l'État juif, les images de ces rutilants commerces courus par les Gazaouis infligent un cinglant démenti à la propagande anti-israélienne qui présente Gaza comme un territoire sinistré, rongé par la misère.

«Alors que le Hamas demande la levée du blocus, le commerce local semble se porter très bien», note ironiquement le journal à grand tirage *Yediot Aharonot*. De son côté, la classe politique israélienne a saisi l'occasion pour dénoncer en chœur les rumeurs de crise à Gaza.

Pour les plus fortunés

«Ce centre commercial n'a rien de commun avec ce que l'on trouve en Occident», tempère Sami Abdelshafi, homme d'affaires de Gaza. «Oui, l'ouverture de ce centre commercial traduit la volonté des habitants de Gaza de continuer à vivre le plus normalement possible. Mais elle ne marque en rien une reprise de l'économie.»

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS



NÉGOCIATIONS ISRAËLO-PALESTINIENNES

IMPOSSIBLE ?



PHOTO AFP/DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES É.-U.

La chef de la diplomatie américaine, Hillary Clinton, a accueilli dans son bureau le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas (à gauche) et le premier ministre d'Israël Benyamin Nétanyahou. À droite, l'émissaire américain pour le Proche-Orient, George Mitchell.

de la controverse



PHOTO MAYA HITIJ, AP

Malgré quelques poches de prospérité comme le Gaza Mall, la bande de Gaza reste une enclave sous perfusion où vivent plus d'un million de Palestiniens.

L'ouverture du centre commercial vient surtout souligner la complexité du blocus auquel est soumis Gaza. Car depuis l'assouplissement consenti à la suite du raid contre une flottille d'aide humanitaire en mai, tous les biens de consommation peuvent entrer librement: produits alimentaires, parfums de marque, matériel électronique...

Le Gaza Mall n'a donc rien à envier à ses homologues occidentaux. Mais l'Égypte et Israël continuent de limiter sévèrement la circulation des personnes et des matières premières.

« Sur le fond, rien n'a changé, déplore Rami Fayyad, professeur de français à Gaza. Seuls les plus fortunés ou ceux qui ont la chance d'être employés dans la fonction publique peuvent se permettre d'acheter ici. »

Photos et polémique

L'inauguration du centre commercial a alimenté encore un peu la défiance des Israéliens envers Gaza. Depuis quelques jours, des photos montrant des rues verdoyantes et des gratte-ciel flambant neufs de Gaza circulent sur l'internet avec cette légende: « Devinez où ont été prises ces photos? » Le message est

clair: les Palestiniens trompent la communauté internationale en exagérant leurs difficultés économiques.

« Le vrai problème des Palestiniens à Gaza, c'est la dictature islamiste du Hamas et le blanchiment d'argent. La croissance économique de Gaza ne pourra se faire qu'après la disparition du fondamentalisme islamique », dit Richard Sitbon, économiste au ministère des Finances d'Israël.

Mais Gaza, malgré quelques poches de prospérité comme le Gaza Mall, reste une enclave sous perfusion où vivent plus d'un million de Palestiniens. Son économie dépend en grande partie de l'aide internationale, et le Hamas se maintient au pouvoir grâce aux subsides iraniens.

« On ne peut pas parler de crise à Gaza, au sens où les gens ne meurent pas de faim comme dans certains pays d'Afrique. C'est avant tout une crise de la dignité. Ils ne maîtrisent ni leurs eaux territoriales, ni leur approvisionnement en électricité ou en carburant. Ce centre commercial ne doit pas faire illusion », estime Karim Lebour, auteur du livre *Jours tranquilles à Gaza*.

Les grands enjeux des négociations

LAURA-JULIE PERREAULT

Les négociations qui ont eu lieu hier à Washington sont les premières depuis celles qui ont avorté en décembre 2008, dans la foulée de l'offensive militaire israélienne à Gaza. Les principaux enjeux, presque les mêmes qu'à l'époque, sont les suivants:

> **Colonies:** la question des colonies juives à l'intérieur des territoires palestiniens sera l'une des premières à l'ordre du jour. Le moratoire qui interdit toute nouvelle construction dans les colonies arrivera à échéance le 26 septembre. Mahmoud Abbas et les États-Unis cherchent à le reconduire.

> **Frontières:** les deux parties s'entendent sur le principe de la création d'un État palestinien voisin d'Israël, mais la frontière reste à négocier. Les Palestiniens demandent que la frontière de 1967 soit respectée, mais ils restent ouverts à l'idée de troquer certaines parties de leur territoire (dont l'espace occupé par les principales colonies juives) contre des terres qui se trouvent actuellement en Israël.

> **Légitimité:** Benyamin Nétanyahou demande aux Palestiniens de reconnaître qu'Israël est un État juif, une notion que l'Autorité palestinienne a souvent rejetée au motif que des Arabes vivent aussi en Israël.

> **Sécurité:** affirmant que la sécurité d'Israël représente un « pilier » des négociations, Benyamin Nétanyahou suggère que le futur État palestinien soit démilitarisé et encerclé par l'armée israélienne, même du côté de sa frontière avec la Jordanie. Mahmoud Abbas répond que la démilitarisation permettrait au Hamas d'étendre son emprise sur les territoires palestiniens.

> **Jérusalem:** alors que les Palestiniens veulent établir leur capitale à Jérusalem-Est, Benyamin Nétanyahou soutient que la ville sainte est la capitale « éternelle et indivisible » de l'État d'Israël.

> **Réfugiés:** le droit de retour des réfugiés palestiniens qui ont dû fuir leurs terres pendant les différentes guerres avec Israël ne fait toujours pas l'unanimité. Les autorités palestiniennes reconnaissent que le droit de retour, au lieu d'être interprété littéralement, pourrait être remplacé par des compensations financières.

Et Gaza, dans tout ça ?

Le mouvement islamiste du Hamas, qui contrôle la bande de Gaza depuis son élection, en 2007, est le grand absent de ces négociations. Ses leaders ont dit sur plusieurs tribunes qu'ils n'en reconnaîtront pas l'issue. Pour le moment, le Hamas est toujours pas à l'aise avec Israël, qui maintient depuis trois ans un embargo sur Gaza. D'ailleurs, les négociations ne porteront pas sur la levée de ce blocus. Malgré l'opposition du Hamas aux pourparlers, plusieurs croient que le Hamas pourrait se rallier à une éventuelle entente, notamment si elle fait l'objet d'un référendum.

ACTUALITÉS

MÈRE ACCUSÉE D'AVOIR TENTÉ DE TUER SA FILLE À DORVAL

La DPJ se retire du dossier

CAROLINE TOUZIN

Johra Kaleki, cette mère de famille accusée d'avoir tenté de tuer sa fille de 19 ans, pourra désormais voir ses trois enfants mineurs sans la présence d'un employé de la Direction de la protection de la jeunesse.

La mère de quatre enfants s'est présentée hier au palais de justice de Montréal, accompagnée de son mari, pour faire modifier l'une des conditions de sa liberté. Rappelons que la femme de 38 ans d'origine

afghane a été libérée le 19 août dernier en attendant la suite du processus judiciaire.

Le juge Martin Vauclair, de la Cour supérieure, lui avait alors imposé des conditions sévères. Il lui était notamment interdit de voir ses trois enfants mineurs sans la présence d'un employé de la DPJ. Or, la DPJ s'est retirée du dossier, jugeant selon toute vraisemblance que la sécurité des enfants n'était pas compromise.

Johra Kaleki ne pourra pas pour autant se trouver seule avec ses enfants. Un adulte

autre que son mari ou sa fille aînée devra être présent à chacune de leurs rencontres, a ordonné la juge Céline Lamontagne, hier.

«La DPJ nous a avisés qu'elle se retirait du dossier. Nous devions donc revenir devant un juge pour demander qu'un autre adulte responsable soit présent. Cela peut être n'importe quel adulte sauf son mari et sa fille aînée, Bahar», a expliqué la procureure de la Couronne, M^e Anne Gauvin, à sa sortie de la salle d'audience. La représentante de la pour-

suite ne s'est pas étendue sur les raisons pour lesquelles la DPJ s'est retirée du dossier.

Interdit de publication

Le mois dernier, le juge Vauclair a cassé la décision du juge de la Cour du Québec Salvatore Mascia, lequel, au terme d'une longue analyse, avait refusé de mettre l'accusée en liberté.

Les faits de la cause et les raisons invoquées par les deux juges sont frappés d'un interdit de publication. La victime dans cette affaire, Bahar

Ebrahimi, a témoigné devant le juge Vauclair, alors qu'elle ne l'avait pas fait devant le juge Mascia.

Les autres conditions demeurent inchangées. M^{me} Kaleki doit demeurer chez une amie et ne doit pas se trouver seule en présence de sa fille Bahar. Elle a aussi dû remettre son passeport, car elle n'a pas le droit de quitter le Québec pendant le processus judiciaire.

Les gestes reprochés à Johra Kaleki sont survenus le 13 juin dernier dans la résidence familiale, à Dorval. Bahar a été blessée à l'arme blanche. Un porte-parole de police a évoqué la possibilité qu'il s'agisse d'un crime d'honneur. Au terme d'une évaluation psychiatrique, l'accusée a été jugée mentalement apte à être jugée. Elle retournera en cour le 29 octobre.

SAMEDI ET DIMANCHE
4 ET 5 SEPTEMBRE

ÉCONOMISEZ

100%

AVEC TOUT ACHAT

DE 100 \$

ET PLUS

La modération
a bien meilleur goût.

Educ  alcool

PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS



18+

Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac et SAQ Dépôt exclus. L'offre Économisez 10% avec tout achat de 100\$ et plus est en vigueur les samedi 4 et dimanche 5 septembre 2010 seulement et s'applique uniquement aux produits offerts en succursale, à l'exception des cartes-cadeaux SAQ, des cartes de dégustation et des bons-cadeaux « Les Connaisseurs », ainsi que des produits commandés par l'entremise du service des commandes privées et de ceux en vente dans le catalogue *Courrier vinicole*. Promotion également offerte dans SAQ.COM. Achats non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans et plus.

Bellemare poursuit Charest

Les documents qu'il a déposés pourraient compliquer la défense du premier ministre devant la commission Bastarache

DENIS LESSARD

Marc Bellemare a riposté hier à Jean Charest par une contre-poursuite de 900 000\$ à laquelle il a joint des documents qui pourraient embarrasser le premier ministre et rétrécir considérablement sa défense devant la commission Bastarache.

De ces face-à-face au cours desquels l'ex-ministre soutient avoir dénoncé fermement l'influence occulte des bailleurs de fonds du PLQ, Jean Charest ne retient que des impressions très générales.

C'est ce que révèle la transcription de l'interrogatoire préalable auquel il s'est prêté le 14 juillet dernier, un passage obligé dans la poursuite en diffamation qu'il a intentée contre son ancien ministre.

Stratégiquement, Marc Bellemare a rendu publique une partie de cet interrogatoire, hier. M. Charest « n'a que très peu de souvenirs de ces rencontres », résume Marc Bellemare dans sa défense.

M^e Bellemare fixe au 2 septembre, et ne se souvient plus de l'endroit. Marc Bellemare se souvient quant à lui de beaucoup de détails, jusqu'au Perrier qu'on lui a servi au bureau du premier ministre à Québec.

Il soutient avoir rencontré M. Charest le 8 janvier à Montréal pour lui parler notamment du passage d'argent comptant de Franco Fava à un permanent du PLQ. Jean Charest ne se souvient même pas d'avoir vu M^e Bellemare.

« M. Bellemare est-ce qu'il m'a dit des choses où il dit dans le financement, il y a des irrégularités, des choses qui ne sont pas correctes ou qui sont illégales? Je n'ai pas de souvenir de ça », a laissé tomber Jean Charest, qui s'était fait accompagner de son avocat, M^e André Ryan.

Un seul souvenir, vague, rejoint la déposition de Marc Bellemare devant la commission Bastarache: l'ex-ministre lui avait touché un mot du remplacement de Huguette St-



PHOTO MATHIEU BÉLANGER, REUTERS

Selon Marc Bellemare, le premier ministre Jean Charest « a été l'artisan de son propre malheur en mettant constamment au défi le demandeur de dévoiler l'ensemble des informations qu'il possédait ».

ferme. M. Charest avoue ne pas se souvenir de conversations avec M^e Bellemare durant ces buffets. Selon le témoignage de M^e Bellemare, c'est pourtant à cette occasion que Jean Charest lui a fait signe de se taire et promis une discussion sur les « irrégularités » touchant le financement du PLQ.

Jean Charest estime que Marc Bellemare « joue sur les mots » en parlant « d'informations embarrassantes » pour le gouvernement, sachant bien que la population y verra des « illégalités ». C'est le « modus operandi de M. Bellemare, qui jette le doute sur tout le monde, sur le premier ministre, mais qui n'en dit pas plus ». Marc Bellemare a « joué un rôle très puissant à alimenter » les allégations qui ont terni l'image du gouvernement le printemps dernier, selon lui.

Poursuite acerbe

Dans sa défense, hier, M^e Bellemare en a profité pour contre-attaquer sur le même terrain. Il poursuit Jean Charest pour un total de 900 000\$ (600 000\$ pour atteinte à sa réputation et 300 000\$ en dommages punitifs). La poursuite de

M. Charest réclame 700 000\$ à l'ex-titulaire de la Justice.

Pour rédiger cette poursuite, l'avocat de M^e Bellemare, Jean-François Bertrand, a clairement plongé sa plume dans le vinaigre. Selon lui, avec sa poursuite, Jean Charest tente de « bâillonner et d'intimider », un recours que veut précisément empêcher une loi récemment adoptée à l'Assemblée nationale.

Il réfute ensuite la poursuite de Jean Charest en notant qu'il est inscrit au Barreau sous le nom de John James – qui figure sur son certificat de baptême. Les pièces jointes évoquent aussi la démission de Jean Charest à Ottawa – à titre de ministre, il avait passé un coup de fil à un juge pour l'influencer sur un verdict imminent. Selon Marc Bellemare, Jean Charest « été l'artisan de son propre malheur en mettant constamment au défi le demandeur de dévoiler l'ensemble des informations qu'il possédait ».

Enfin, Marc Bellemare produit un sondage qui démontre que le gouvernement Charest « avait connu une baisse majeure de crédibilité » avant qu'il n'intervienne publiquement.

Marc Bellemare poursuit Jean Charest pour un total de 900 000\$ (600 000\$ pour atteinte à sa réputation et 300 000\$ en dommages punitifs).

L'ex-ministre, lui, a donné dans le détail le moment, l'endroit et la durée des entretiens qu'il a eus avec le premier ministre. M. Charest se souvient que Marc Bellemare est venu le rencontrer « à quelques reprises » pour lui parler « d'un groupe de dossiers, je n'ai pas en mémoire, là, mais il y avait différents dossiers ».

De mémoire, il situe « en octobre » une rencontre que

Louis comme juge en chef de la Cour du Québec.

L'interrogatoire montre aussi que M. Charest a joué de ruse quand il a nié formellement avoir discuté avec Marc Bellemare à un « buffet dans une salle attenante au conseil des ministres ». Au conseil des ministres, un buffet est servi, mais pas dans « une salle attenante ». Une fois ce détail mis de côté, la dénégation est moins

LA COMMISSION BASTARACHE AURA BESOIN DE PLUS DE TEMPS

Débordée, la commission Bastarache s'apprête à demander au gouvernement de prolonger son mandat, ce qui risque de faire grimper la facture de la Commission, dont les coûts à l'origine devaient osciller entre 5 et 6 millions de dollars. Depuis le début de la semaine, il était déjà acquis que la Commission ne serait pas en mesure de boucler ses travaux et de présenter son rapport à temps pour respecter la date limite du 15 octobre fixée par le décret du gouvernement, adopté le 14 avril 2010. Outre l'ancien ministre Marc Bellemare, une quarantaine de témoins défilèrent à moins d'un mois et demi de l'échéance fixée par décret.

— La Presse Canadienne

L'APPÉTIT VIENT

EN TOUILLANT

LES TOUILLEURS
CE SOIR 20H

ARTV.CA

J'FILE PAS FORT!

VOUS ÊTES DANS UN ÉTAT « PAS POSSIBLE ». VOUS AVEZ UN RHUME TROIS ÉTOILES. Eh bien! L'échinacée purpurea vient traditionnellement prêter main forte pour favoriser le traitement du rhume, de la grippe et des infections et, plus particulièrement, celles des voies respiratoires.

Bronchosirum Échinacée est recommandé pour les adultes. Son ingrédient médicinal naturel travaille en douceur, ce qui n'enlève rien à sa performance. Il ne procure pas d'effets de somnolence ou d'excitation, ce qui se produit souvent avec certains produits médicamenteux synthétiques. Bronchosirum Échinacée est utilisé traditionnellement surtout pour le traitement des infections de l'arbre respiratoire (nez, gorges etc...)

C'est à sa racine arrachée au printemps et au bout de quatre années de culture que l'échinacée doit ses formidables propriétés.

Immuno-stimulant naturel, cette plante est abondamment étudiée et utilisée pour ses propriétés antivirales et stimulantes des défenses immunitaires, démontrées à travers de nombreux essais cliniques.

Brochosirum Échinacée, une valeur ajoutée hygiénique contre les infections du nez et de la gorge.

Ouf... je respire!

Bronchosirum ÉchinacéeMD: titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales comme produit de santé naturel: NPN 02 240 947

2 BOÎTES DE 30 CAPSULES POUR LE PRIX D'UNE SEULE. En vigueur du samedi 4 septembre au mardi 7 septembre 2010

Disponible aux endroits suivants:

* Jusqu'à épuisement de l'inventaire

Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1278, rue Jean-Talon est Montréal www.johanneverdon.com	514 279-3709	Espace Santé Beauté Johanne Verdon 145A, boul. des Promenades St-Bruno (Promenades St-Bruno)	450 653-6009
Bio-Actif inc. Heures d'ouverture restreintes 880, rue Michelle-Bohec Blainville	450 979-2506	Espace Santé Beauté Johanne Verdon Galeries Rive-Nord 100, boul. Brien Repentigny	450 657-2032
Espace Santé Beauté Johanne Verdon 2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval) Bureau 109, Ste-Foy	418 656-1266	Boutique Luc Mathieu 227, rue Principale ouest Magog	819 868-3368
Boutique Luc Mathieu 5455, boul. des Forges Trois-Rivières	819 378-7777	Boutique Luc Mathieu 104, route du Président-Kennedy Lévis	418 833-5933
Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu ligne sans frais: www.boutiquesantelucmathieu.com	1 877 511-3368	Espace Santé Beauté Johanne Verdon Terrasses Des Lilas 1108, boul. St-Joseph Drummondville	819 850-1705
Espace Santé Beauté Johanne Verdon Centre Laval 1600, boul. Le Corbusier Laval	450 688-5455	Vitavie au naturel 3333, boul. du Carrefour Promenade Beauport	418 667-0070
Espace Santé Beauté Johanne Verdon 341-A, boul. Saint-Joseph Gatineau	819 770-3645	Ferti 2000: commandes postales Tél.: 514 272-1365 Ligne extérieure: 1 800 272-1365	
Boutique Luc Mathieu 2522, rue King Ouest Sherbrooke	819 823-3322	• Lundi 8h à 18h • Mardi au vendredi 8h à 17h • Samedi 7h à 17h • Dimanche 7h à 17h	

ACTUALITÉS

CANICULE

Une rentrée sous le signe de la chaleur

CATHERINE HANDFIELD

Penché sur son cahier quadrillé, Camil, 11 ans, tentait de se concentrer sur son travail de mathématique, hier après-midi. De grosses gouttes de sueur perlaient sur son front.

«Aujourd'hui, on annonce 29°, mais on dirait qu'il en fait 39, lance Camil, élève de sixième année à l'école primaire Wilfrid-Bastien, à Saint-Léonard. On s'en sort, mais comme vous pouvez le voir, on dégouline.»

La rentrée scolaire a été synonyme de chaleur, cette année, pour les élèves du

plus de liberté et ils savent bien l'exploiter.»

«Si c'était la période des examens, en juin, ce serait autre chose, ajoute la directrice de l'école, Isabelle Massé. Mais en septembre, les élèves ont tellement hâte de recommencer l'école que la chaleur ne les dérange pas.»

Et de fait, hier, malgré la chaleur et l'humidité qui régnaient dans leur classe, les élèves étaient peu enclins à se plaindre.

Au contraire, Ania, Christelle et Alessandra voient certains avantages à cette canicule de fin d'été:



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Comme la grande majorité des établissements scolaires, l'école Wilfrid-Bastien n'est pas climatisée. Les enfants doivent donc compter sur des ventilateurs et des bouteilles d'eau pour se rafraîchir.

«Si c'était la période des examens, en juin, ce serait autre chose. Mais en septembre, les élèves ont tellement hâte de recommencer l'école que la chaleur ne les dérange pas.» — Isabelle Massé, directrice de l'école Wilfrid-Bastien

Québec. À Montréal, le mercure s'est maintenu au-dessus de 30° de lundi à mercredi. Il a frôlé les 28° hier et devrait remonter à 31 aujourd'hui.

Comme la grande majorité des établissements scolaires, l'école Wilfrid-Bastien n'est pas climatisée. Les enfants doivent donc compter sur des ventilateurs et des bouteilles d'eau pour se rafraîchir.

Est-ce difficile pour eux? «Quand il fait chaud, ils sont plus amortis, dit l'un des deux maîtres de la classe, Pierre Poulin. On leur donne donc

«Avant-hier, il faisait trop chaud en dedans, alors on est sortis dehors pour lire, comme ça», raconte Christelle, le sourire aux lèvres. «On a juste à dire à notre cerveau d'oublier la chaleur et on peut se concentrer, assure Ania, la présidente de la classe. Ça vient tout de suite.»

Joseph, 10 ans, se fait positif: la chaleur, c'est toujours mieux que le froid, dit-il. «Quand il y a beaucoup de glace et de neige, on ne peut pas aller à l'école. Moi, j'aime aller à l'école»,

raconte le frêle garçon, qui tient à préciser qu'il aura 11 ans dans deux semaines. Un petit truc pour affronter la chaleur: «Pendant la récréation, on a juste à se mettre à l'ombre et on peut jouer quand même.»

Les enfants n'ont pas tort de voir les choses du bon côté, car cette vague de chaleur

intense pourrait bien être la dernière de la saison, selon Louis Allard, météorologue à Environnement Canada.

Le mercure devrait descendre à 23° samedi, puis à 16 dimanche. «La semaine prochaine, on revient avec des températures légèrement en haut des normales de saison», indique M. Allard.

La vague de chaleur qui prend fin aujourd'hui s'est étendue jusqu'aux régions éloignées. Selon Louis Allard, le Saguenay, l'Abitibi et Chibougamau n'avaient jamais connu une canicule aussi tardive depuis 1941, année où Environnement Canada a commencé à enregistrer des données.

Monsieur Marathon a chaud



MARIE-CLAUDE LORTIE
CHRONIQUE

Quand le Belge Stefaan Engels s'est fait offrir par son commanditaire de venir courir à Montréal dans le cadre de son projet d'accomplir un marathon par jour pendant un an, il a regardé les cartes de météo.

«Montréal en août me semblait parfait, m'a-t-il expliqué hier, au parc La Fontaine, avant de démarrer son 209^e marathon. Environ 25° en moyenne. Idéal.»

Jamais il ne s'est douté qu'il tomberait en pleine canicule.

Marathon Man, comme il aime se faire appeler, trouve ça difficile. Et pas juste parce qu'il doit boire 8 L d'eau par course.

«La chaleur est dure. Quand je cours, je sens l'asphalte chaud sous mes pieds.»

Stefaan Engels s'attend à de la chaleur au Mexique, la prochaine étape de sa folle entreprise, où en plus il aura droit au contraste de l'altitude et à la pollution de Mexico. Mais ici? Au Canada? Pays nordique? Non, il n'avait pas prévu.

Je suis vraiment fatigué.» Une chance que Montréal lui offre des steaks dont il se régale depuis son arrivée. «J'ai faim tout le temps. Je mange comme deux personnes normales.»

Engels s'attend à de la chaleur au Mexique, la prochaine étape de sa folle entreprise, où en plus il aura droit au contraste de l'altitude et à la pollution de Mexico. Mais ici? Au Canada? Pays nordique? Non, il n'avait pas prévu. «En fait, ce qui nous surprend, c'est l'humidité», explique sa compagne et agente, Petra Sap. «Je ne sais pas pour vous, mais nous, on a l'impression d'être sous les tropiques.»

frasques contrastées du temps sont l'une des caractéristiques de notre climat.

Il y en a eu une en 1953, puis en 1973. Mais ce qui est particulier, cette fois, c'est que non seulement il fait plus de 30° depuis dimanche – avec une légère baisse hier –, mais la température ne diminue pas beaucoup durant la nuit.

Marathon Man, d'ailleurs, n'a même pas pensé à changer

façon, courir au petit matin, même quand il fait encore frais, n'est pas une option. Son horaire de vie préféré? L'espagnol. Où on court tard, on mange tard et on se couche tard.

Si vous faites partie de la bande qui, comme Engels, s'entraîne pour le marathon de Montréal dimanche (ou le demi-marathon ou le 10 km ou le 5 km), rassurez-vous cependant. Il paraît que la température va chuter. Pas aujourd'hui. Mais quelque part d'ici à demain. Apparemment, on va enfin pouvoir monter un escalier (ou faire une brassée de lavage ou couper des haricots) sans dégouliner comme les ciels indiens à la mousson.

En attendant, coureurs, prenez ça mollo.

Ce n'est pas une raison de stopper l'entraînement. Mais on peut en diminuer l'intensité.

Et si la chaleur intense fait fondre votre motivation, dites-vous que Monsieur Marathon, lui, ne s'est pas laissé arrêter.

Éliminez les yeux pochés!

Dr Conrad Kavalec a aidé ses clients à éliminer ces poches disgracieuses au moyen d'une **PROCÉDURE SIMPLE.**

Conrad C. Kavalec
M.D., F.R.C.S. (C), D.A.B.O.
Ophtalmologiste

CHIRURGIE ESTHÉTIQUE AU LASER DES PAUPIÈRES

**1414, rue Drummond
(514) 842.2983
(514) 842.6140**

LIQUIDATION DE FAILLITE

DU JAMAIS VU!! DES PRIX PLUS BAS QUE CEUX D'UNE FAILLITE!
(Ce n'est pas un encan.)

Rabais de 80%
DES MILLIERS DE TAPIS À LIQUIDER

Énorme sélection de tapis neufs, semi-antiques et antiques, dans toutes les teintes et les dimensions (de 2 pi x 3 pi jusqu'à 15 pi x 20 pi, tapis de passage jusqu'à 22 pi, ainsi que des tapis ronds et carrés). Bidjar, Kazak, Qum pure soie, Bokhara, Tabriz, Nain, Mood, Hereke, Kashan, Agra, Chubi, Bakhtiar, Sarough, Kerman, Mashad, Jaipur lavé au thé, Obusson, Savonnerie et plusieurs tapis tribaux.

4 JOURS SEULEMENT

Nouvelle marchandise de meubles, bronzes, peintures à l'huile et beaucoup plus!

3, 4, 5 et 6 septembre

Heures d'ouverture:
vendredi 3 sept. : 11 h à 19 h • samedi 4 sept. : 11 h à 18 h
dimanche 5 sept. : 11 h à 18 h • lundi 6 sept. : 11 h à 18 h

4720, rue Garand, Saint-Laurent (angle boul. Thimens)

info: (514) 338-1000

EN BREF

Des agriculteurs manquent d'eau

Plusieurs agriculteurs du Bas-Saint-Laurent dont les puits sont pratiquement à sec doivent transporter de l'eau à la ferme tous les jours pour que leurs bêtes ne meurent pas de soif. Entre Rivière-du-Loup et Rimouski, les précipitations des deux derniers mois sont bien en deçà des moyennes, confirme Environnement Canada. Dans son dernier bulletin, la Financière agricole du Québec indique que «les sols sont très secs au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans le Bas-Saint-Laurent et dans la Beauce».

— La Presse Canadienne

LA GRANDE RANDONNÉE PARKINSON 2010
«Un petit pas pour vous, un pas de géant pour la recherche»

La Grande randonnée Parkinson est la plus importante activité de collecte de fonds totalement dédiée à la recherche pour les personnes vivant avec la maladie de Parkinson.

Plus de 85 communautés au Canada dont 11 villes au Québec font un pas de plus pour la recherche, joignez-vous à elles!

Venez marcher et ensemble, réalisons un pas de géant pour la recherche.

GRAND-MONTRÉAL
11 septembre 2010
9 h
Parc La Fontaine
(3700, rue Calixa Lavallée)

REPENTIGNY
12 septembre 2010
10 h
Parc de l'Île Lebel
(coin Thouin/Notre-Dame)

SAINTE-THÉRÈSE
11 septembre 2010
9 h 30
École Terre-Soleil
(Sainte Thérèse)

Inscrivez-vous en ligne :
www.granderandonneeparkinson.ca
Ou communiquez avec la Société Parkinson du Québec
Sylvie A. Mugenzi au 514.861.4422
Ligne sans frais : 1 800 720.1307
www.parkinsonquebec.ca

Société Parkinson du Québec
Parkinson Society Quebec

Avec vous depuis 50 ans

BRAULT & MARTINEAU électronique

POUR CÉLÉBRER NOTRE
50^E ANNIVERSAIRE, GAGNEZ** L'UN DES

50 WEEK-ENDS VIP POUR 2 PERSONNES à LAS VEGAS

Comprenant: 3 nuitées à l'Hôtel «Le Paris»,
une paire de billets pour assister au spectacle
de Céline Dion et 1000 \$ en argent.

VALEUR EN
PRIX DE **183 000\$**

POUR VOIR

Celine

**Aucun achat requis. Le voyage aura lieu du 18 au 21 mars 2011. Règlements et détails en magasin.

ACL 32 POUCES



LG HDMI

Téléviseur à écran ACL de 32 po
Résolution 720p, rapport de contraste de 50 000:1, 2 entrées HDMI, USB 2.0 (audio et images), prise pour casque d'écoute
Livraison gratuite et garantie de 12 mois

1386\$ /mois ou **499\$**

+ NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ**

ACL 42 POUCES



LG HDMI

Téléviseur à écran ACL de 42 po
Résolution pleine HD 1080p, rapport de contraste de 60 000:1, 2 entrées HDMI, USB 2.0 (audio et images)
Livraison gratuite et garantie de 12 mois

2219\$ /mois ou **799\$**

+ NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ**

PLASMA 60 POUCES



LG HDMI 600Hz

Téléviseur à écran plasma de 60 po
Résolution pleine HD 1080p, modèle TrueSLIM, rapport de contraste de 3 000 000:1, processeur vidéo Dual XD Engine, 1 port USB 2.0 (JPEG et MP3), système intelligent d'économie d'énergie
Livraison gratuite et garantie de 12 mois

5275\$ /mois ou **1899\$**

+ NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ**

ACL 46 POUCES



TOSHIBA HDMI 120Hz

Téléviseur à écran ACL de 46 po
Résolution pleine HD 1080p, 120 Hz, rétroéclairage de type CCFL, 4 entrées HDMI (3 à l'arrière, 1 sur le côté), fentes USB/MP3/MPEG 2/JPEG, lecture multimédia DLNA
Livraison gratuite et garantie de 12 mois

3331\$ /mois ou **1199\$**

+ NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ**

Gratuite!

Cette console de jeux DS, à l'achat de ce téléviseur
Détails en magasin



SHARP Pioneer AQUOS

HDMI Blu-ray Disc

Ensemble cinéma maison avec lecteur Blu-ray et téléviseur à écran ACL de 40 po
5,1 canaux, puissance de sortie totale de 1100 watts, lecteur Blu-ray, 4 haut-parleurs élégants de type tour, subwoofer mince, prise BD Live, partage de fichiers multimédias avec PC, entrée iPod avec station d'accueil, Bluetooth intégré
Résolution pleine HD 1080p, rapport de contraste dynamique de 50 000:1, 3 entrées HDMI, Energy Star®
Livraison gratuite et garantie de 12 mois

4164\$ /mois ou **1499\$**

+ NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ**

acier INOXYDABLE



Panasonic

Four à micro-ondes de 1,2 pi³
Puissance de 1200 watts, fonctions de cuisson et de réchauffage avec détecteur
Garantie de 24 mois

692\$ /mois ou **249\$**

+ NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ**

TechniBoutique

Des spécialistes à votre service

JVC

Caméscope
Modèle élégant avec disque dur/mémoire MicroSD muni d'un disque dur de 120 Go permettant jusqu'à 50 heures d'enregistrement en AVCHD, stabilisateur d'image avancé, «Super LoLux» pour des prises plus claires à lumière faible, fonctions de prises uniques
Garantie de 12 mois



1942\$ /mois ou **699\$**

+ NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ**

1803\$ /mois ou **649\$**

+ NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ**

Aspirateur central

Moteur très performant, filtration à haute efficacité, système hybride utilisable avec ou sans sac de filtration, unité motrice ultra silencieuse grâce au silencieux intégré, dépression maximale de 142 H₂O, prise utilitaire incluse
Garantie à vie sans compromis (incluant 10 ans sur la main-d'oeuvre)
Livraison gratuite



Accessoires à air inclus
Garantie 5 ans

NOUS PAYONS LA

TPS ET LA TVQ + 36

VOUS POUVEZ PAYER EN

versements sans intérêt* jusqu'en septembre 2013
sur les appareils électroniques†

Offre en vigueur du lundi 30 août au dimanche 5 septembre 2010. Quantités limitées sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Brault & Martineau Liquidation et aux Galeries du sommeil. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. **Brault & Martineau déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS et à la TVQ. Détails en magasin. † Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt »: achat minimum requis de 999\$ avant taxes pour les appareils électroniques sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5% annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Si votre solde quotidien moyen est de:	100\$	500\$	1000\$
Les frais d'intérêts pour une période de 30 jours seront de:	1,60\$	8,01\$	16,03\$

brauletmartineau.com

Livraison gratuite 7 jours sur 7

Dans un rayon de 200 km.
Détails en magasin.



HEURES D'OUVREURE: Lundi au vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h • Dimanche 10h à 17h

BROSSARD Tél.: 450 619-6777 • 9500, boul. Taschereau (coin boul. Rivard)
GATINEAU Tél.: 819 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. de la Gappe (face aux Prom. de l'Outaouais)
KIRKLAND Tél.: 514 697-9228 • 16 975, route Transcanadienne (sortie 50 de la Transcanadienne)
LASALLE Tél.: 514 364-6110 • 7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)
LAVAL Tél.: 450 682-2516 • 500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)

REPENTIGNY Tél.: 450 470-0815 • 145, rue de Lafayette (près du boul. Brien)
SHERBROOKE Tél.: 819 562-4242 • 1 800 267-4240 • 3950, boul. Josaphat-Rancourt (Plateau St-Joseph)
SAINT-HUBERT Tél.: 450 676-1911 • 1351, boul. des Promenades (près des Prom. St-Bruno)
SAINT-LÉONARD Tél.: 514 254-9455 • 6700, rue Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)
SAINTE-THÉRÈSE Tél.: 450 430-0555 • 125, boul. Desjardins Est (coin boul. Curé-Labelle)



ACTUALITÉS

SCANDALE SEXUEL AU MANITOBA

Une juge renonce à ses fonctions

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Dans une affaire digne d'un roman salace, une juge manitobaine et son mari sont accusés d'avoir harcelé un client pour obtenir des faveurs sexuelles. Le mari, l'avocat Jack King, aurait divulgué une trentaine de photos compromettantes de sa femme et aurait insisté pour que son client ait des relations sexuelles avec elle.

Quelques heures après cette divulgation, la juge Lori Douglas, chef adjointe aux affaires familiales à la Cour du Banc de la reine du Manitoba, a provisoirement renoncé à ses fonctions. Elle remplira des tâches administratives.

Les débuts de cette histoire invraisemblable remontent à 2002, quand Alex Chapman, informaticien de 44 ans, a retenu les services de l'avocat Jack King, pour conclure son

divorce. À cette époque, Lori Douglas et Jack King travaillaient ensemble au cabinet Thompson Dorfman Sweatman de Winnipeg. M^e Douglas est devenue juge en chef adjointe au tribunal de la famille du Manitoba en 2005.

M. Chapman, un Noir originaire de Trinidad, soutient que M^e King l'a invité de façon répétitive à visiter un site pornographique appelé **Darkcavern.com**, consacré aux relations sexuelles entre femmes blanches et hommes noirs. M^e King lui aurait remis un mot de passe pour accéder aux photos de sa femme, que l'on pouvait voir nue ou vêtue d'un attirail d'esclavage sexuel. Certaines photos la montrent ligotée, en train d'utiliser des jouets sexuels ou encore de pratiquer une fellation. Il y avait en tout une trentaine de photos.

« Pendant un mois, il m'a harcelé pour que je visite le site web et pour que j'aie des relations sexuelles avec sa femme », a indiqué M. Chapman. M^e King lui aurait envoyé des photos de sa femme nue dans des positions de domination. « J'ai eu envie de vomir en voyant ces images. C'était dégoûtant. »

Plainte

Après son divorce, en 2003, M. Chapman a porté plainte auprès du cabinet d'avocats de M^e King. Il a finalement accepté de signer une entente de confidentialité et devait détruire les courriels et les photos en échange de la somme de 25 000 \$.

Peu après, M^e King a quitté le cabinet pour un congé de maladie d'un an. L'avocat de M^e King, Bill Gange, a admis hier que son client avait eu

des discussions « déplacées » avec M. Chapman, mais qu'il n'y avait jamais eu de contact sexuel. De plus, a-t-il tenu à préciser, la juge n'était pas au courant des agissements de son mari. Son client, a-t-il ajouté, souffrait de dépression au moment des faits.

Mais M. Chapman ne voit l'affaire pas du même œil. Voici que, sept ans plus tard, il tente trois poursuites totalisant 67 millions : 50 millions contre la firme d'avocats où travaillait le couple, 10 millions contre Jack King et 7 millions contre la juge. « Je veux maintenant tourner la page », a affirmé Alex Chapman hier à la CBC.

Bill Gange prétend que M. Chapman, en accordant des entrevues, ne respecte pas l'entente qu'il a signée en 2003, dans laquelle il s'était

engagé à ne pas tenter de poursuites judiciaires ainsi qu'à renvoyer la documentation et les photos fournies par M^e King. « Ces photos relevaient du domaine privé entre Jack et Lori, a-t-il dit au *National Post*. À mon avis, ce qu'ils font ne regarde qu'eux. »

Selon un spécialiste du droit, la juge Douglas aurait dû révéler ce passé au comité qui l'a nommée à la Cour du Banc de la reine du Manitoba. Sébastien Grammond, professeur à la faculté de droit de l'Université d'Ottawa, a déclaré sur les ondes de Radio-Canada que de tels faits peuvent nuire à l'intégrité du système de justice et au respect qu'il doit inspirer à la population.

— Avec *The Toronto Star*, *National Post*, *The Globe and Mail*, CBC et Radio-Canada.

OPÉRATION COLISÉE

Peines exemplaires pour des importateurs de cocaïne

CAROLINE TOUZIN

« S'il y a des adieux à faire, faites-les maintenant. »

En donnant cet avertissement avant de rendre jugement, le juge Claude Parent n'a laissé planer aucun doute, hier, quant à la sévérité des peines de prison qu'il allait prononcer contre quatre hommes qui ont participé à des complots d'importation de cocaïne au profit du clan Rizzuto.

Eugenio Reda, 32 ans, était superviseur à Globe Ground, une entreprise qui offre toutes sortes de services aux compagnies aériennes, lorsque ses cousins Rodolfo Ignato et Emilio Rafeli ont sollicité son aide pour importer de la cocaïne qui devait transiter par l'aéroport Montréal-Trudeau.

Reda devait vérifier si les vols désignés par Ignato — lui-même employé d'Air Canada — étaient surveillés par la police.

Il a fourni l'horaire de vols en provenance de la République dominicaine et du Venezuela de même que des conteneurs de nourriture volés qui allaient servir à dissimuler 38 kg de cocaïne.

Reda, tout comme trois de ses complices — Achille Torre, José Flores et José Castillo-Martinez — ont été condamnés à des peines exemplaires de six et sept ans d'emprisonnement, hier, au palais de justice de Montréal. Ils avaient tous été mis en liberté jusqu'à la fin du processus judiciaire. La plupart, sachant qu'ils allaient prendre le chemin des cellules, sont arrivés au palais muni d'un sac de sport.

Aucun n'avait d'antécédent judiciaire en matière de trafic de drogue. Comme ils ont reconnu leur culpabilité ou été reconnus coupables de gangstérisme, ils devront purger la moitié de leur peine (au lieu du tiers) avant

d'être admissibles à une libération conditionnelle.

« C'est une peine lourde pour un individu qui n'avait pas d'antécédent judiciaire », a commenté l'avocate de Reda, Kathia Zazzara, à sa sortie du tribunal. Son client, tout comme d'autres accusés du « groupe de l'aéroport », avait déjà interjeté appel du verdict de culpabilité. L'avocate songe aussi porter en appel le jugement sur la peine.

Facteurs aggravants

Le juge Parent a retenu plusieurs facteurs aggravants : la nature et la quantité de la drogue importée et sa quantité, le bris du lien de confiance avec l'employeur, l'appât du gain et le fait que les crimes avaient été prémédités de longue date avec des moyens raffinés. Les grands organisateurs de ces complots, Ray Khano et Giuseppe Torre, purgent actuellement une peine de 14 ans de pénitencier. Leur homme de confiance, Rodolpho Ignato, purge une peine de 11 ans de prison.

José Castillo-Martinez, 41 ans, devait servir d'intermédiaire entre les fournisseurs du Venezuela et les importateurs au Canada. Son complice, José Flores, s'est rendu dans ce pays d'Amérique latine avec Ignato et Khano pour enseigner à leur complice là-bas comment dissimuler la cocaïne dans des conteneurs à bagages. Quant à



PHOTO PIERRE MCCANN, ARCHIVES LA PRESSE.

Les quatre hommes, qu'on surnomme le groupe de l'aéroport, importaient de la cocaïne en provenance de la République dominicaine et du Venezuela, qui transitait par l'aéroport Montréal-Trudeau.

Achille Torre, 41 ans, il a participé à un autre complot visant à importer 218 kg de cocaïne en provenance d'Haïti. Toute cette drogue avait été dissimulée dans des conteneurs à bagages. Lorsque Torre a été arrêté, les policiers ont trouvé chez lui une arme prohibée chargée.

« Le juge a lancé un message clair à quiconque serait tenté d'importer de la cocaïne : S'il se fait prendre, il écoperait

d'une lourde peine », s'est réjoui pour sa part le procureur de la Couronne, Alexandre Dalmou. Au total, 36 membres du « groupe de l'aéroport » ont été inculpés au mois de novembre 2006 dans la vaste opération antimafia baptisée Colisée. Cinq d'entre eux n'ont pas encore eu leur procès. Deux autres — Giuseppe De Vito et Ralph Duval — sont toujours recherchés par la police.

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2010-09-02

Jour de Paye! 06 13 14 18 26 33 **36 compl.**

Banco 01 02 08 09 10 12 15 20 24 27 28 29 33 37 41 42 51 54 59 63 **3** 140 **04 10**
4 6185 **31 32 38**

Quotidienne **Triples**

Astro Jour - Mois - Année - Signe **Extra**
06 AVRIL 03 TAUREAU 8181986

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2010-09-01

649 13 32 35 **05 compl.**
39 46 48

Onebec 03 12 14 **45 compl.**
19 24 48

GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6	0 10 974 417,10 \$	6/6	0 2 000 000,00 \$
5/6+c	1 307 383,50 \$	5/6+c	0 75 000,00 \$
5/6	103 2 465,30 \$	5/6	23 750,00 \$
4/6	5 701 84,40 \$	4/6	864 75,00 \$
3/6	108 245 10,00 \$	3/6	15 107 10,00 \$
2/6+c	84 880 5,00 \$	2/6+c	8 105 5,00 \$

Ventes totales : 14 580 106 \$ Ventes totales : 739 702,00 \$

Gros lot prochain tirage (approx.) : **Extra** 6577328
16 000 000 \$

40 JOURS de FÊTE POUR SOULIGNER LES 40 ANS DE LOTO-QUÉBEC, TROIS TIRAGES PAR JOUR PENDANT 40 JOURS!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

MONTOIT

CE SAMEDI | UNE RENTRÉE EN BÉTON

Tous les samedis dans **LA PRESSE**

J'FAIS DE L'ARTHRITE, C'EST CLAIR COMME DE L'EAU DE ROCHE

Qu'est ce que je fais maintenant? L'arsenal Flex-O-Flex contre l'arthrite est là pour vous aider. Il faut avant tout se libérer de la douleur. Quand les articulations grincent, c'est que le cartilage souffre. Pourquoi ne pas essayer la crème analgésique Flex-O-Flex, à la capsaïcine, une produit extrafort, tellement actif qu'il impose à l'organisme une hémococoncentration, une hyperhémie active? La peau rougit, ça chauffe, le sang, grand réparateur, afflue là où ça fait mal. De plus, la capsaïcine freine l'impulsion nerveuse de la douleur (en inhibant la substance P). Trois à quatre applications de crème analgésique par jour, pendant un minimum d'une semaine ou plus, selon les personnes, devraient vous apporter un immense soulagement.

Il faut, de plus, nourrir le cartilage qui souffre de malnutrition. Flex-O-Flex, vous apporte une autre solution naturelle : le Flex-O-Flex Chondrin, qui associe un mélange de chondroïtine, de racine de réglisse, de racine de griffe de chat, de fleurs de reine des prés et d'écorce de saule blanc dans un tourbillon de molécules végétales médicinales.

* Le Chondrin de Flex-O-Flex contribue à la formation de tissus conjonctifs et aide à soulager les douleurs dans les os et les articulations.

Le plus polyvalent des Flex-O-Flex : une innovation scientifique unique, le plus apprécié des Flex-O-Flex, selon les témoignages et les résultats obtenus. Nulle part on ne trouvera une formule tout comme Chondrin de Flex-O-Flex, c'est ça

Chondrin, un tsunami de résultats positifs.

Flex-O-FlexMD extrafort - capsaïcine : titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales en tant que produit de santé naturel. NPN : 02238137. Le Chondrin de Flex-O-Flex : titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales en tant que produit de santé naturel. NPN 80001547. * Ces allégations font partie intégrante de la licence.

En vente partout, mais pas n'importe où!

Huis clos au procès de l'enquêteur Mario Lambert

CHRISTIANE DESJARDINS

Un témoignage crucial dans le procès du policier Mario Lambert, celui de l'enquêteur Philippe Paul, s'est amorcé hier en fin d'après-midi, au palais de justice de Montréal, mais il a eu lieu à huis clos.

Cela signifie que personne, hormis le juge, les avocats, l'accusé et le personnel de la Cour, ne peut y assister.

Le juge Jean-Pierre Dumais a imposé cette mesure parce qu'il allait être question de sources policières et qu'il craignait des fuites.

Rappelons que M. Lambert, enquêteur à la section des homicides du SPVM, est accusé d'avoir utilisé frauduleusement l'ordinateur de la police.

Les autorités le soupçonnent d'avoir obtenu des renseignements et de les avoir transmis à quelqu'un du milieu criminel.

Les faits reprochés se seraient produits trois fois en 2009. M. Lambert, policier depuis plus de 20 ans, est suspendu sans solde. Il clame son innocence.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Stéphane Gosselin (à gauche), qui vient d'être embauché à titre de directeur général de l'Association pétrolière et gazière du Québec, était, en juin 2004, l'attaché de presse de Jean-Marc Fournier, ministre des Affaires municipales de l'époque.

Opération charme en faveur du gaz de schiste

D'autres ex-conseillers libéraux participeront au plan de l'industrie

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Deux autres ex-conseillers politiques du gouvernement Charest prépareront l'offensive de communication de l'industrie du gaz de schiste. Cette opération charme coïncidera avec le dépôt, à Québec, d'un « document d'orientation » favorable à cette filière énergétique.

Hier, *La Presse* a révélé que l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ) vient d'embaucher un nouveau directeur général proche du pouvoir, Stéphane Gosselin. Jusqu'à vendredi dernier, il était chef de cabinet du ministre du Développement économique, Clément Gignac. Il a occupé les mêmes fonctions aux Ressources naturelles et à l'Environnement.

Stéphane Gosselin doit mettre en œuvre la campagne d'information annoncée lundi par le président de l'APGQ, André Caillé, ancien patron d'Hydro-Québec. L'APGQ a également fait appel au cabinet de relations publiques National pour concevoir sa campagne. Deux conseillers de National, Martin Daraïche et Lisa Lavoie, proches du gouvernement, travailleront activement dans le dossier du gaz de schiste. National et l'APGQ ont confirmé l'information.

Martin Daraïche, conseiller principal aux relations gouvernementales, a été attaché politique de Nathalie Normandeau en 2006, à l'époque où elle était titulaire des Affaires municipales. En 2007, il est passé au bureau du premier ministre Jean Charest à titre de conseiller aux affaires juridiques et politiques. National l'a embauché l'année suivante. Selon le registre des lobbyistes, M. Daraïche exerce des activités d'influence auprès du gouvernement pour l'APGQ « dans le but que le Québec soit reconnu comme une juridiction capable d'accueillir une industrie structurante en matière de shales gazeifères ». Son mandat a débuté en mai dernier, précise le registre.

Lisa Lavoie est conseillère aux relations publiques à National depuis le 23 août. Elle était jusqu'à tout récemment directrice adjointe du cabinet de Line Beauchamp, ministre de l'Environnement au cours des trois dernières années, passée à l'Éducation à la suite du remaniement du 11 août dernier.

Pas de liens, dit Normandeau

Nathalie Normandeau nie que le gouvernement et l'industrie du gaz de schiste entretiennent des liens étroits, même si d'ex-conseillers libéraux représentent les intérêts de l'APGQ. « La preuve, dit-elle, c'est que je travaille avec l'ensemble des partenaires. On a créé trois comités de liaison. L'un avec l'industrie, l'un avec les groupes environnemen-

talistes et l'autre avec l'UPA et les élus municipaux.

Quant aux trois ex-conseillers libéraux concernés, « ils ont le droit de gagner leur vie » et respectent les lois en vigueur, a affirmé Nathalie Normandeau. « Je travaille avec tout le monde, peu importe leur allégeance, a-t-elle ajouté. Ma job est d'être au-dessus de tout esprit partisan pour nous assurer que cette industrie puisse voir le jour au Québec et, plus précisément, qu'un projet de loi soit présenté à la session du printemps 2011. »

Dimanche, Québec a donné au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat de se pencher sur l'exploitation du gaz de schiste, étape préalable à un projet de loi. Le lendemain, l'APGQ a annoncé sa campagne d'information. Elle tiendra des consultations dans trois municipalités à compter du 14 septembre. Tout juste avant le début de ces consultations de l'industrie, M^{me} Normandeau déposera un « document d'orientation » sur le gaz de schiste.

Québec et l'industrie ne travaillent pas de concert pour convaincre la population d'appuyer l'exploitation de cette filière énergétique, affirme la ministre. « Moi, je n'ai pas de temps à perdre à gérer l'ordre du jour de l'association. Il n'y a rien d'insolite ni d'incompatible entre le fait que l'association mène sa propre campagne et le travail qui va se déployer avec le BAPE du côté du gouvernement.

« Les dés ne sont pas pipés, a-t-elle ajouté. S'ils l'étaient, il n'y aurait pas eu de BAPE. On veut avoir un regard objectif dans ce débat sur la façon d'encadrer cette industrie, qu'on souhaite voir naître à une échelle de commercialisation. »

« Proximité inquiétante »

Mais le leader parlementaire du Parti québécois, Stéphane Bédard, estime que l'embauche de Stéphane Gosselin par l'APGQ est la preuve d'une « proximité inquiétante entre le Parti libéral du Québec et des intérêts particuliers ».

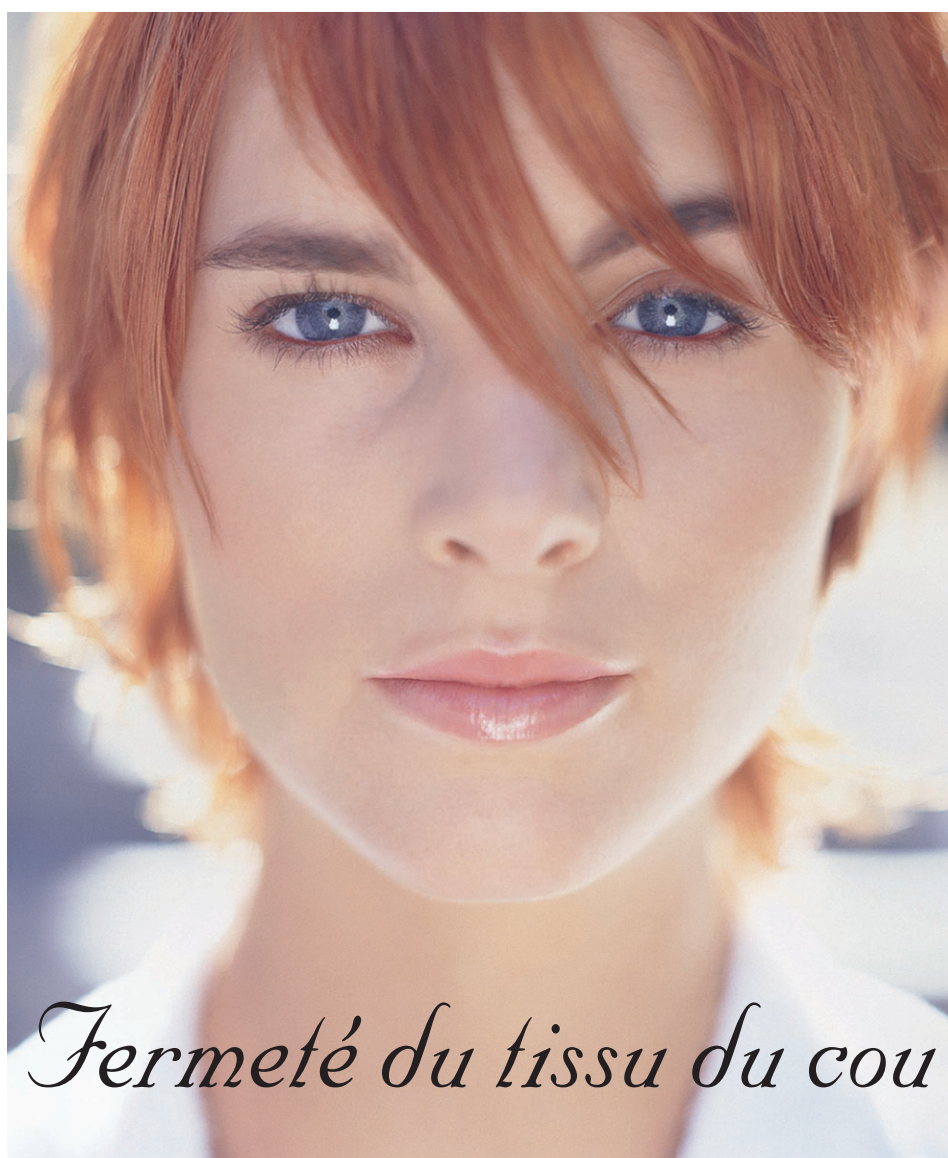
Il juge les explications fournies par l'ex-chef de cabinet « invraisemblables » et demande au commissaire au lobbyisme de reconsidérer son avis sur cette nomination – ce qu'a refusé ce dernier.

« Il est inconcevable que quelqu'un qui œuvre au développement économique, au Québec, n'ait pas eu de rapports directs avec l'industrie (du gaz de schiste), a déclaré M. Bédard hier matin, en marge du caucus de son parti à Salaberry-de-Valleyfield. Si on laisse des gens comme ça être à la solde d'une industrie alors que, quelques jours avant, ils prenaient et recommandaient des décisions... pour les Québécois, c'est très inquiétant pour la suite des choses. »

– Avec la collaboration de Karim Benessaïeh

MAROIS DEMANDE UN MORATOIRE ET UNE « VRAIE ÉTUDE » DU BAPE

Devant la controverse grandissante autour de l'exploitation du gaz de schiste au Québec, le Parti québécois demande un moratoire sur la délivrance de nouveaux permis « tant qu'il n'y aura pas une étude approfondie du BAPE », a annoncé hier la chef du parti, Pauline Marois. Réunis à Salaberry-de-Valleyfield depuis mercredi, les 51 députés péquistes ont passé une partie de la matinée d'hier à définir la position de leur parti sur cet enjeu. « On dit oui à l'exploitation du gaz de schiste, mais pas n'importe comment, pas n'importe quel prix et, surtout, à la condition que ce soit au profit des Québécois », a dit M^{me} Marois. Le PQ propose une démarche en plusieurs étapes pour mesurer les impacts de l'exploitation et de l'exploitation du gaz de schiste. Pendant le moratoire et à l'issue de l'étude « complète et globale » du BAPE, on demande la mise sur pied d'une commission itinérante sur l'indépendance énergétique et, enfin, l'adoption d'une loi sur les hydrocarbures. L'exploitation, a précisé à plusieurs reprises M^{me} Marois, devra répondre à des critères incontournables: « Nous le ferons à partir du moment où on aura des garanties quant à la protection de la santé du public, quant à l'acceptabilité sociale et quant aux impacts sur l'environnement dans une perspective de développement durable. » – Karim Benessaïeh avec la collaboration de Tommy Chouinard



Fermeté du tissu du cou

Derma-Lifte COLOSTRUM

contre les outrages

du temps,

combat

l'apparence

des

rides



Achetez une Crème **COLOSTRUM** et recevez une 2^e tout à fait **GRATUITEMENT** *

Le relâchement des tissus de la peau survient à un certain moment de la vie. **Derma-Lifte COLOSTRUM** une crème antirides peut donner au cou une apparence plus ferme.

Derma-Lifte COLOSTRUM a créé une préparation crémeuse à base de **COLOSTRUM**, pour rehausser l'apparence de la peau du cou. Votre peau paraîtra plus jeune et plus lisse.

Les recherches ont montré que le **COLOSTRUM** possède une multitude de bénéfices, incluant des facteurs épidermiques qui donnent à la peau une apparence revitalisée et raffermie. Son rôle est de renverser l'apparence des signes du vieillissement de la peau et améliorer son élasticité.

Le **COLOSTRUM** renferme 250 substances et se présente comme un des plus forts éléments de la nature.**

Les effets combinés du **COLOSTRUM** sont une véritable ressource pour l'épiderme et ont une influence profonde sur l'aspect, la texture, et la FERMETÉ de la peau du cou. **Derma-Lifte COLOSTRUM** exerce donc ses effets par le cheminement de ses facteurs d'afflux au sein du tissu cutané.

De plus, **Derma-Lifte COLOSTRUM**, en reconnaissant l'importance de la richesse des facteurs du **COLOSTRUM** pour l'homéostasie cutanée, parvient à redonner une belle apparence à la peau en subvenant aux besoins des acteurs pivots de celle-ci. Des acteurs dont le rôle est de retarder les signes, l'aspect et la visibilité des outrages du temps.

**Référence: convention of the American College for Advancement in Medicine.

En vigueur du samedi 4 septembre au mardi 7 septembre 2010

Derma-Life^{MD} Colostrum: Ingrédients INCI déposés

Disponible aux endroits suivants : * Jusqu'à épuisement de l'inventaire

Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1278, rue Jean-Talon est, Montréal 514 279-3709 www.johanneverdon.com	Espace Santé Beauté Johanne Verdon Centre Laval 1600, boul. Le Corbusier, Laval 450 688-5455	Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1108, boul. St-Joseph, Terrasses Des Lilas Drummondville 819 850-1705
--	--	--

Espace Santé Beauté Johanne Verdon 2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval) Bureau 109, Ste-Foy 418 656-1266	Espace Santé Beauté Johanne Verdon 100, boul. Brien, Galeries Rive-Nord Repentigny 450 657-2032	Espace Santé Beauté Johanne Verdon 145A, boul. des Promenades, St-Bruno 450 653-6009 (Promenades St-Bruno)
--	---	--

Boutique Luc Mathieu 5455, boul. des Forges, Trois-Rivières 819 378-7777	Boutique Luc Mathieu 2522, rue King Ouest, Sherbrooke 819 823-3322	Boutique Luc Mathieu 227, rue Principale ouest, Magog 819 868-3368
--	--	--

Vitavie au naturel 3333, boul. du Carrefour Promenade Beauport 418 667-0070	Espace Santé Beauté Johanne Verdon 341-A, boul. Saint-Joseph, Gatineau 819 770-3645	Bio-Actif inc. Heures d'ouverture restreintes 880, rue Michèle-Bohec, Blainville 450 979-2506
--	--	--

Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu ligne sans frais: 1 877 511-3368 www.boutiquesantelucmathieu.com	Boutique Luc Mathieu 104, route du Président-Kennedy, Lévis 418 833-5933	Ferti 2000: commandes postales Tél.: 514 272-1365. Ligne extérieure: 1 800 272-1365 • Lundi au vendredi 9h à 17h • Samedi et dimanche 8h30 à 17h
---	--	--

ACTUALITÉS

La STM veut doubler ses revenus publicitaires

MARTIN CROTEAU

La Société de transport de Montréal (STM) compte doubler ses revenus publicitaires et commerciaux en cinq ans. C'est ce qu'a indiqué son directeur général, Yves Devin, après qu'une étude de deux chercheurs britanniques eut placé le transporteur public en queue de peloton en la matière.

Richard Anderson et Stephen Glaister, de l'Imperial College de Londres, compilent chaque année des données sur 26 réseaux de métro et 13 réseaux d'autobus dans différentes villes du monde. Ils ont présenté les résultats de leurs recherches mercredi avec des membres de la haute direction.

De toutes les sociétés de transports étudiées par les experts, la STM est l'une de celles qui dépendent le plus des droits de passage qu'elle perçoit de ses usagers. À peine 2 % de ses revenus proviennent de la publicité et des revenus commerciaux.

À titre de comparaison, certains métros asiatiques exploitent des centres commerciaux et louent des bureaux dans leurs installations. Ils parviennent



PHOTO ARMAND TROTTIER, ARCHIVES LA PRESSE

À peine 2 % des revenus de la STM proviennent de la publicité et des revenus commerciaux.

ainsi à aller chercher près du quart de leur budget sous forme de revenus non tarifaires.

Le directeur général, Yves Devin, n'entend pas rester en queue de peloton. Il a donné au bras commercial de la

STM, Transgesco, le mandat de faire passer la part de revenus commerciaux de 2 % à 4 % en cinq ans.

La STM installera bientôt un dispositif qui permet aux usagers d'utiliser leur

téléphone cellulaire dans le métro, ce qui permettra de toucher des redevances de près de 2 millions par année auprès des entreprises de téléphonie. On étudie aussi la possibilité d'y déployer un réseau wi-fi.

Le transporteur songe également à augmenter les revenus locatifs qu'il tire de certaines stations. La station Jean-Drapeau, par exemple, fera bientôt l'objet de rénovations majeures. La STM compte en profiter pour aménager des bureaux qui pourront être loués et pour bâtir un musée du transport collectif.

Quant à la publicité dans ses installations, la STM étudie les pratiques qui ont cours dans d'autres métros du monde. Yves Devin assure toutefois qu'il n'est pas question de tapisser de réclames le métro et les autobus.

La STM parvient à garder ses finances à flot grâce à la productivité de ses employés, indique Richard Anderson. Mais elle pourrait faire mieux si elle améliorait ses revenus publicitaires.

« La STM n'a pas de très bons résultats dans ce domaine », affirme le chercheur.

Il souligne que d'autres métros disposent de panneaux publicitaires à la fine pointe qui permettent de générer des revenus beaucoup plus importants que ceux du métro de Montréal. Ils parviennent ainsi à diffuser certaines réclames pour la clientèle de jour et d'autres pour les usagers du soir.

« Plus de publicité entraînerait naturellement plus de revenus », explique M. Anderson. Mais en rendant les panneaux plus attrayants, il est possible d'augmenter l'offre publicitaire tout en gardant une ambiance conviviale pour les usagers. »

Des élections partielles à l'automne?

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Stephen Harper affirme qu'il ne veut pas d'élections à l'automne. Michael Ignatieff tient le même discours, à l'instar de Gilles Duceppe et Jack Layton.

Mais ils pourront quand même tester auprès des électeurs la popularité de leurs idées et de leur formation politique puisque tout indique que le premier ministre devra déclencher des élections partielles dans quatre circonscriptions. Ces partielles pourraient avoir lieu en novembre.

Trois députés ont déjà annoncé qu'ils tiraient leur révérence pour vaquer à d'autres occupations. La néo-démocrate de Winnipeg-Nord,

Judy Wasylycia-Leis, a été la première à le faire, en avril. Elle brigue la mairie de Winnipeg. Le conservateur de Dauphin-Swan River-Marquette, Inky Mark, s'est pour sa part porté candidat à la mairie de Dauphin, au Manitoba.

Le libéral Maurizio Bevilacqua, de Vaughan, a aussi confirmé la semaine dernière qu'il se lance en politique municipale. Il est donc dans la course pour devenir maire de Vaughan, près de Toronto. Dans cette circonscription, bastion libéral depuis des décennies, les conservateurs auraient déjà un candidat-vedette en tête: Julian Fantino, ancien commissaire de la Police provinciale de l'Ontario.

Cette semaine, le député bloquiste de Haute-Gaspésie-

La Mitis-Matane-Matapédia, Jean-Yves Roy, a indiqué qu'il songeait à quitter la politique fédérale. Il fera connaître ses intentions à la réunion du caucus du Bloc, à Montréal, les 13 et 14 septembre. Les propos de M. Roy ont semblé déplaire à Gilles Duceppe, qui a exhorté son député à prendre une décision rapidement dans un communiqué publié mardi: « Les gens de Haute-Gaspésie La Mitis-Matane-Matapédia méritent d'avoir l'heure juste de la part de leur député », dit Gilles Duceppe. Depuis un an, M. Roy laisse planer le doute sur son avenir et dit qu'il trouve difficile d'assumer les responsabilités de député à Ottawa.

Même si M. Roy n'a pas encore formellement annoncé ses intentions et que Stephen

Harper n'a pas encore décidé de la date des élections partielles, les attaques ont déjà commencé, notamment au Québec.

Les stratèges conservateurs ont envoyé une note à leurs troupes mercredi à ce sujet. « Depuis l'année dernière, le député bloquiste Jean-Yves Roy annonce à qui veut l'entendre qu'il souhaite quitter la politique, peut-on lire dans cette note. Mais il refuse de donner la date de son départ. Son chef en a finalement eu assez. Hier (mardi), il a fait parvenir à Roy un ultimatum... par voie de communiqué! M. Roy est presque invisible dans sa circonscription. »

« Remplacer Jean-Yves Roy par un autre député bloquiste ne signifierait qu'accroître

l'impuissance, l'inaction et l'absence de résultats qui sont devenues si caractéristiques de la présence du Bloc dans cette circonscription depuis leur première victoire en 1993. »

Un sondage publié hier indique que le Parti conservateur et le Parti libéral sont à égalité dans les intentions de vote. Ce sondage, réalisé par la firme Ekos auprès de 1346 personnes entre le 25 et le 31 août, donne 29,4 % aux conservateurs et 29,1 % aux libéraux. Le NPD récolte pour sa part 15,7 % et le Parti vert 13 %. La marge d'erreur est de 2,67 points, 19 fois sur 20.

Au Québec, le Bloc québécois recueille 44,3 % des appuis, les libéraux 20,1 %, les verts 12,4 %, les conservateurs 11,9 % et les néo-démocrates, 8,9 %. La marge d'erreur est toutefois plus élevée (4,99 points) puisque seulement 330 personnes ont été sondées dans la province.

EN BREF

Harper accuse le Bloc de voir des complots fédéralistes partout

Le premier ministre Stephen Harper affirme que l'offre de laissez-passer gratuits pour Parcs Canada aux élèves de deuxième secondaire du pays n'a rien d'un complot fédéraliste. La députée bloquiste Carole Lavallée s'en est prise mercredi à une lettre envoyée par M. Harper à ces élèves,

qu'il invite à visiter les parcs nationaux. Elle affirme que de qualifier ces jeunes de futurs chefs du Canada constitue de la propagande. M. Harper rétorque qu'il est dans l'habitude du Bloc québécois de voir des complots fédéralistes partout. Et s'il trouve le tout étrange, il indique ne pas être surpris. Il estime que cela soulève des questions concernant la volonté du Parti libéral du Canada et du NPD de former une alliance potentielle avec le Bloc pour renverser son gouvernement conservateur minoritaire.

— La Presse Canadienne

Arrestations au G20

Deux détenus déposent une demande de recours collectif de 115 millions

LA PRESSE CANADIENNE

Le comportement des policiers à l'égard des manifestants et des spectateurs lors du tumultueux sommet du G20 de juin a entraîné le dépôt d'une autre demande de recours collectif qui fait état d'importantes atteintes à la vie privée et l'illégalité des détentions.

Le montant de la poursuite présentée hier à la Cour supérieure de l'Ontario est de 115 millions.

La poursuite cite comme défendeurs les services de police de Toronto et de Peel, une région avoisinante de la capitale ontarienne, ainsi que le procureur général du Canada.

« Les politiques, procédures, directives et ordres des défendeurs lors du G20 ont autorisé (...) les abus de pouvoir, les abus de procédures, les arrestations illicites, les détentions illégales, l'infliction de torture psychologique, l'invasion de vies privées et l'abus de la fonction publique », peut-on lire dans la poursuite.

L'action judiciaire n'a pas encore été certifiée et aucune des allégations n'a encore été mise à l'épreuve.

Deux Torontois, Miranda McQuade et Mike Barber, sont les fers de lance de ce recours collectif fait au nom de quelque 1150 présumées victimes.

Tous deux ont été arrêtés et détenus dans un centre spécialement prévu pour l'occasion.

Le sommet du G20 a donné lieu à des arrestations et à des détentions de masse après qu'un petit groupe de manifestants eut fracassé des vitrines et incendié des voitures de police.

De nombreuses personnes qui ont été détenues ou emprisonnées ont affirmé qu'elles n'avaient rien à voir avec ces gestes et qu'elles se trouvaient tout simplement au mauvais endroit au mauvais moment.

D'autres encore se sont plaints que les policiers les avaient maltraités ou

qu'ils les avaient empêchés de prendre contact avec un avocat.

Les forces policières et les politiciens ont défendu les stratégies employées, alléguant qu'il s'agissait de mesures nécessaires pour protéger les biens et prévenir les actes criminels.

Les groupes de défense des droits civiques et judiciaires ont dénoncé unanimement les agissements des policiers, les qualifiant de durs, d'arbitraires et d'illégaux.

L'exposé de la poursuite avance même que certains policiers auraient commis des actes criminels.

Dans le recours collectif, qui vise à « dénoncer le comportement des autorités », on peut lire que Miranda McQuade aurait été mise en état d'arrestation, incarcérée et qu'elle aurait subi une fouille à nu alors qu'elle manifestait pacifiquement en face de l'édifice de l'Assemblée législative de l'Ontario. Mike Barber soutient qu'il lui a aussi été arrêté alors qu'il protestait de façon pacifique.

Des centaines de personnes ayant été arrêtées et accusées — surtout d'avoir troublé la paix — ont été relâchées par la suite en plus de voir les accusations qui pesaient sur elles abandonnées.

Un Montréalais arrêté

Les Services de police de la Ville de Montréal a appréhendé un homme de 28 ans pour sa supposée implication dans des dommages causés pendant le sommet du G20, à Toronto.

La police de Toronto a affirmé que le Montréalais Juan Lepore doit maintenant faire face à des accusations de méfaits de plus de 5000 \$.

Des membres de l'équipe d'enquête sur les événements du G20 se sont rendus à Montréal, hier après-midi, afin de ramener Juan Lepore à Toronto.

Les policiers sont toujours à la recherche de photographies et d'enregistrements vidéo d'actes criminels que des témoins auraient pu capter pendant le G20.

LA BOÎTE À LUNCH,

[de l'école
au bureau]



UN CAHIER SPÉCIAL
À LIRE SAMEDI DANS

LA PRESSE

Record d'affluence au marathon

CATHERINE HANDFIELD

Le 20^e Marathon de Montréal, qui aura lieu dimanche, attend un nombre record de participants: près de 22 000 coureurs devraient prendre d'assaut les rues de la métropole, soit 7000 de plus que l'an dernier.

C'est donc avec enthousiasme que le président-directeur général du Marathon, Bernard Arsenault, en a présenté hier la programmation.

«Des coureurs de 30 pays vont participer. Toutes les provinces canadiennes, même le Nunavut, et 40 États amé-

ricains seront représentés», a lancé M. Arsenault lors d'une conférence de presse tenue dans la tour du Stade olympique. Plusieurs coureurs d'élite ont répondu à l'invitation des organisateurs.

Encore cette année, le signal du départ sera donné

sur le pont Jacques-Cartier et l'arrivée se fera au Stade. Le pont sera fermé entre 6 h et 11 h 30. Jusqu'au milieu de l'après-midi, la circulation sera perturbée dans le Plateau-Mont-Royal, Rosemont-La Petite-Patrie et Hochelaga-Maisonneuve.

Fidèle au poste, le champion olympique Bruny Surin viendra encourager les participants des différentes épreuves. M. Craquepoutte, de l'émis-

sion matinale *Toc Toc Toc*, à Radio-Canada, parrainera le P'tit Marathon, une course de 1 km qui réunira 2500 enfants de 3 à 11 ans.

Avis aux retardataires: hier, il restait toujours de la place dans toutes les épreuves: marathon (42 km), demi-marathon, 10 km et 5 km. Les intéressés peuvent s'inscrire jusqu'à demain dans le hall d'exposition de la Place Bonaventure.

EN BREF

Labonté se désiste de sa mission en Afrique

Benoît Labonté ne prendra pas le chemin de l'Afrique, après tout. L'organisme CUSO-VSO a annoncé hier que l'ex-bras droit de Louise Harel s'est désisté de la mission qui devait l'envoyer au Burkina Faso. M. Labonté devait s'installer dans la ville de Kombisiri pour le compte de l'organisme de développement international à but non lucratif. Une fois là-bas, il devait aider la municipalité à assainir son administration et à inciter les femmes à s'impliquer en politique. L'ex-politicien se rendait au Burkina Faso à titre bénévole. Benoît Labonté a été expulsé de Vision Montréal en pleine campagne électorale, l'automne dernier, après avoir admis qu'il avait menti sur ses liens avec l'homme d'affaires Tony Accurso. — Martin Croteau

La course à la succession du D^r Lamontagne s'amorce

C'est aujourd'hui que s'amorce officiellement la course pour la succession du D^r Yves Lamontagne, président-directeur général du Collège des médecins du Québec. Même si des voix se sont élevées afin que tous les médecins inscrits au tableau puissent voter, le prochain dirigeant du Collège sera élu par son conseil d'administration, une garde rapprochée composée de 20 membres. Jusqu'à maintenant, trois omnipraticiens ont annoncé publiquement leur candidature: Charles Bernard, actuel vice-président du Collège, Julie Lalancette, médecin de famille de Saint-Eustache, et François Desbiens, omnipraticien de l'Abitibi-Témiscamingue – des candidatures de haut calibre, dit-on dans le milieu de la santé. L'élection aura lieu le 21 octobre. Le D^r Lamontagne a fait savoir qu'il n'allait pas s'immiscer dans la campagne. En plus de représenter les médecins, la mission du Collège des médecins du Québec est de protéger les patients. — Sara Champagne

Chris Hadfield aux commandes de la Station spatiale

L'astronaute Chris Hadfield deviendra le premier Canadien à prendre les commandes de la Station spatiale internationale à l'occasion de son troisième séjour dans l'espace, en décembre 2012. En décembre 2012, Chris Hadfield s'envolera, avec six membres d'équipage, à bord de la fusée russe *Soyouz* pour prendre le commandement de la Station spatiale internationale pour six mois. Pendant sa mission, Chris Hadfield réalisera des expériences scientifiques et veillera au bon déroulement de l'expédition. Il n'est pas impossible qu'il soit amené à faire des réparations à l'extérieur de la Station. La Station spatiale est un laboratoire orbital dans lequel le Canada, l'Europe, le Japon, la Russie et les États-Unis font des expériences sur la gravité. «On veut vraiment voir comment le corps – les os, les muscles – fonctionne sans gravité», explique l'astronaute. Chris Hadfield s'est illustré à plusieurs reprises au cours de sa carrière: il a été le premier Canadien à monter à bord de la station spatiale russe *Mir*, en 1995. Il a déjà voyagé dans la Station spatiale internationale, en 2001. «Il y a beaucoup de défis à relever, a-t-il dit. Pour moi, la mesure du succès, c'est la santé physique et psychologique de l'équipage. Pendant six mois, il va y avoir des problèmes sur Terre, on est séparé de la famille.» — Anabelle Nicoud

Beaucoup plus pour... la rentrée

emachines

15.6" AMD Athlon



Ordinateur portable

- Processeur AMD Athlon TF-20
- Mémoire de 3 Go
- Disque rigide de 160 Go
- Contrôleur vidéo ATI Radeon HD3200
- Graveur SuperDrive (DVDRW)

EME627-5974

378⁸⁸

189 MILLES AÉROPLAN

Apple Revendeur autorisé

13.3"



MacBook Pro

- Processeur Intel® Core 2 Duo
- Mémoire de 4 Go
- Disque rigide de 250 Go
- Graveur SuperDrive (DVDRW)
- Lecteur de carte mémoire SD intégré

MC374CA

1248⁸⁸

624 MILLES AÉROPLAN

acer

20" AMD Athlon X2 ACL



Ordinateur de table incluant moniteur ACL 20"

- AMD Athlon II X2 240
- Mémoire vive de 4 Go
- Disque rigide de 640 Go


AX3400-B2001

598⁸⁸

299 MILLES AÉROPLAN

SAMSUNG

32" AMD Athlon X2 ACL HDTV



RABAIS 50%

448⁸⁸\$ après rabais

224 MILLES AÉROPLAN

TVHD 32" ACL 720p

- Entrées numériques HDMI x 2

LN32C350

LG FULL HD 1080P Blu-ray Disc



Lecteur Blu-ray Disc™

BD560C

RABAIS 40%

158⁸⁸ après rabais

79 MILLES AÉROPLAN

SAMSUNG

22" AMD Athlon X2 ACL HDTV



TVHD 22" ACL 720p

- Entrées numériques HDMI x 2

LN22C350


RABAIS 80%

298⁸⁸ après rabais

149 MILLES AÉROPLAN

SONY BRAVIA

46" AMD Athlon X2 ACL FULL HD 1080P ACTUALISATION 120Hz



RABAIS 200%

1088⁸⁸\$ après rabais

544 MILLES AÉROPLAN

TVHD 46" ACL 1080p 120Hz

- Entrées numériques HDMI x 4

KDL46EX500

Canon En prime 200 impressions photo GRATUITES

15.1 mégapixels



Appareil photo numérique reflex EOS Rebel T1i 18-55

- Mode vidéo HD avec son mono
- 15.1 mégapixels
- Objectif(s) EF 18-55mm IS
- Mode "Live View" • Écran ACL 3.0"

† Détails en magasin.

RABAIS 100%

698⁸⁸ après rabais

349 MILLES AÉROPLAN

Panasonic VIERA

50" FULL HD 1080P PLASMA



RABAIS 300%

1288⁸⁸\$ après rabais

644 MILLES AÉROPLAN

TVHD 50" plasma 1080p

- Entrées numériques HDMI x 3

TCP50S2

GARMIN

4.3" panoramique



Appareil de navigation portable GPS

- Cartes pré-téléchargées: Amérique du Nord
- Mode pédestre (doit télécharger "City Explorer")

NUV11350

RABAIS 20%

158⁸⁸ après rabais

79 MILLES AÉROPLAN

aeroplan **Dumoulin** Audio | Vidéo | Informatique | Photo | Communications



Visitez-nous en ligne pour connaître la succursale la plus près



dumoulin.com

Malgré le soin apporté lors de l'impression de cette annonce, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos succursales. Certains produits sont en quantités limitées et ne sont pas disponibles dans toutes nos succursales. Les illustrations peuvent différer. Prix et offres en vigueur jusqu'au 5 septembre 2010 ou jusqu'à épuisement des stocks. Aucun bon différé. Sujet à changement sans préavis. Les offres spéciales et promotions ne peuvent être combinées. Détails en magasin.

Lisez la version complète du texte sur Chris Hadfield à: cyberpresse.ca/hadfield

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

IRAN

Jeux vidéo anti-israéliens

La milice islamiste du Bassidj a annoncé le lancement de deux jeux vidéo anti-israéliens destinés à la jeunesse, à la veille de la journée annuelle de soutien de l'Iran aux Palestiniens, a rapporté l'agence officielle Irna. L'Iran organise aujourd'hui, comme tous les ans à l'occasion du dernier vendredi du mois de ramadan, la journée de Qods (Jérusalem), marquée par des manifestations en faveur des Palestiniens et contre Israël, dont il ne reconnaît pas l'existence. — AFP

CLIMAT

« Test décisif » pour relancer les négociations

Des ministres et autres hauts responsables de plus de 40 pays ont entamé hier à Genève un remue-ménages informel sur l'aide aux pays vulnérables, une question clé des négociations sur le climat qui pourrait permettre, selon les experts, de redonner du souffle au processus avant Cancún. Peu avant le début du Dialogue de Genève de deux jours, la responsable du climat à l'ONU, Christiana Figueres, a lancé un cri d'alarme sur la nécessité de débloquent les négociations. — AFP

CHINE

Embouteillage monstre (bis)

Un embouteillage monstre formé de milliers de camions et s'étirant sur plus de 120 km a refait son apparition, hier, dans le nord de la Chine, selon la télévision d'État, qui a diffusé des images de l'autoroute concernée. La semaine dernière, des médias chinois et étrangers avaient fait leurs choux gras de cet embouteillage géant aux portes de Pékin, qui s'était soudainement résorbé alors qu'il paraissait devoir durer jusqu'à la mi-septembre en raison de travaux. — AFP



PHOTO PETER PARKS, AFP
Une voie périphérique de Pékin très encombrée, hier.

LE CHIFFRE DU JOUR

1,2 milliard

C'est la somme que des responsables de l'armée américaine ont proposé d'accorder au Yémen en cinq ans pour le renforcement de la sécurité, signe que les États-Unis s'inquiètent de plus en plus de la présence d'Al-Qaïda dans la région, a confirmé hier le Pentagone. — AFP

Liban Enquête sur l'assassinat de Rafic Hariri

Patience, dit le procureur canadien

Des accusations seront déposées en temps et lieu, soutient-il, répondant à ses détracteurs

JUDITH LACHAPELLE

Plus de cinq ans après l'assassinat de l'ancien premier ministre libanais Rafic Hariri, aucune accusation n'a encore été portée. Cela alimente les rumeurs, au Pays du cèdre, sur la compétence et l'indépendance du Tribunal spécial sur le Liban mis sur pied par l'ONU. Mais son procureur, le Québécois Daniel Bellemare, met les choses au clair : pas question de porter des accusations sans détenir une preuve solide.

Dans une rare entrevue publiée mardi dans *New Lebanon*, Daniel Bellemare répond aux rumeurs qui s'attaquent à la crédibilité du Tribunal spécial sur le Liban (TSL). « J'ai lu des articles qui disaient que certaines personnes ont vu l'acte d'accusation. Je veux le dire clairement : l'acte d'accusation n'a pas encore été rédigé. Comme je l'ai déjà dit, je le rédigerai quand je serai certain que les preuves sont suffisantes. »

Combien de temps cela prendra-t-il encore ? Daniel Bellemare a bon espoir que des accusations seront déposées avant la fin de l'année. Pour l'heure, dit-il, il doit s'assurer que la preuve recueillie sera admissible en cour. « C'est la clé. Si je rédige un acte d'accusation et qu'il n'y a pas de



Le procureur du Tribunal spécial sur le Liban, le Québécois Daniel Bellemare, dit être « très optimiste » que des accusations seront déposées avant la fin de l'année dans l'enquête sur l'attentat qui a coûté la vie à l'ex-premier ministre Rafic Hariri, en 2005 (photo).

preuve, toute la structure s'effondre et nous serons dans le pétrin. Je veux m'assurer qu'il y a le plus de preuves convaincantes possible. »

Syrie et Hezbollah

Le premier procureur du TSL avait évoqué dès 2005 la possible implication de la Syrie dans l'assassinat de Hariri, mais les accusations n'ont pas suivi. Daniel Bellemare, ancien sous-procureur général adjoint du Canada, a pris la tête du

TSL en 2008. Il travaille aux Pays-Bas, sa sécurité étant trop menacée au Liban.

Il est resté, contrairement à ses prédécesseurs, très discret sur le déroulement de l'enquête. Mais la lenteur du processus suscite de l'impatience et alimente les rumeurs.

Les médias libanais ont notamment faussement annoncé une inculpation imminente de membres du Hezbollah, organisation chiite pro-syrienne. Le leader du Hezbollah, Sayyed

Hassan Nasrallah, accuse de son côté Israël d'être responsable de l'attaque et a diffusé des images qui, selon lui, prouvent que des drones israéliens survolaient le lieu de l'attentat. Daniel Bellemare confirme avoir reçu ces images, qu'il ne prend pas à la légère.

Une poudrière

La situation politique du Liban est « tellement fragile » que la publication de l'acte d'accusation pourrait avoir

RAFIC HARIRI

Premier ministre libanais à cinq reprises entre 1992 et 2004, Rafic Hariri, musulman sunnite, a bâti sa fortune en Arabie Saoudite. Son gouvernement est tombé en octobre 2004 à la suite de pressions exercées par la Syrie. Le 14 février 2005, son convoi circulait sur une route en bord de mer à Beyrouth lorsqu'il a été attaqué. Il avait 60 ans. Son fils, Saad Hariri, est l'actuel premier ministre.

de sérieuses répercussions, observe Henry Habib, spécialiste du Moyen-Orient à l'Université Concordia. « Un crime ne doit pas rester impuni. Mais, en même temps, il faut être conscient des conséquences qui peuvent accentuer les divisions. » Le pays se remet petit à petit de la guerre civile et des affrontements avec Israël, souligne-t-il. « On ne peut vraiment pas se permettre une autre guerre civile. »

En entrevue, Daniel Bellemare se dit conscient des tensions qui habitent les Libanais, mais il ne permet aucune ingérence politique dans son enquête. « Celui qui connaît ce dossier, c'est moi. Les gens doivent s'en souvenir. À moins qu'ils puissent lire dans mes pensées, le reste n'est que pure conjecture. »

L'OTAN accusée d'une nouvelle bavure en Afghanistan

Visite tendue de Robert Gates à Kaboul

D'APRÈS L'AFP

KABOUL — Le secrétaire américain à la Défense, Robert Gates, était hier en Afghanistan, une visite-surprise marquée par des tensions avec le président Hamid Karzaï, qui a accusé l'OTAN d'avoir commis une nouvelle bavure et dénoncé les accusations de corruption contre son entourage.

Quelques heures après l'arrivée de M. Gates à Kaboul pour une visite qui s'achèvera demain, le président Karzaï a « fermement condamné » un bombardement de l'OTAN qui a, selon lui, frappé le convoi d'un candidat en campagne pour les élections législatives dans le nord du pays.

« Dix personnes ont été tuées et trois blessées. Nous avons lancé une enquête et nous partagerons l'information avec nos alliés et l'OTAN », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse commune aux côtés de M. Gates.

M. Karzaï, arrivé au pouvoir à la fin de 2001 avec le soutien des États-Unis, s'était montré moins diplomate dans la journée. « Les bombardements aériens sur des villages afghans n'apporteront rien d'autre à la guerre au terrorisme que le meurtre de civils afghans », avait-il déclaré.

Le chef du Pentagone lui a opposé la version de l'OTAN, qui affirme avoir bombardé un convoi transportant un responsable du Mouvement islamique

d'Ouzbékistan (IMU), un groupe rebelle islamiste établi dans ce pays et allié à Al-Qaïda. « C'est la première fois que j'entends parler de victimes civiles et nous allons étudier cela », a toutefois ajouté M. Gates.

Le président afghan a également profité de la visite de M. Gates pour se défendre vigoureusement contre les accusations de corruption dont son entourage et lui font l'objet à Washington.

Il s'est notamment exprimé sur le cas d'un de ses proches, Mohammed Zia Salehi. Arrêté en juillet par la police afghane, ce haut responsable du Conseil national de sécurité du gouvernement avait été rapidement libéré à la suite d'une intervention de M. Karzaï.

GRANDE-BRETAGNE : LA VIE SEXUELLE DE WILLIAM HAGUE À LA UNE

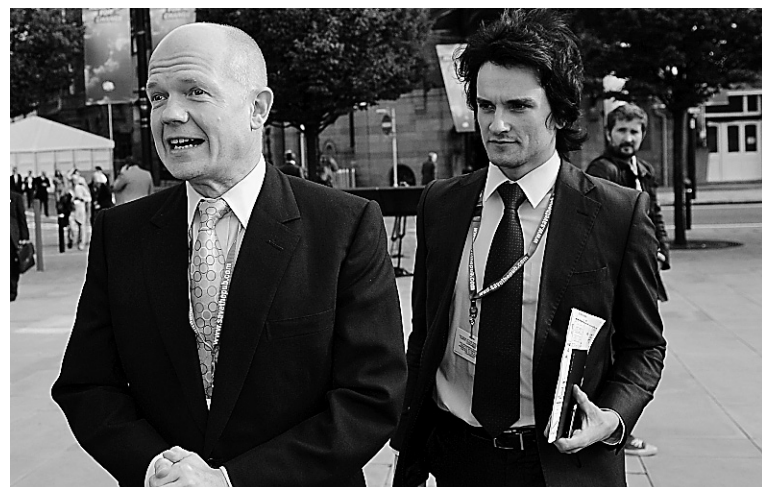


PHOTO PAUL ELLIS, ARCHIVES AFP

Le premier ministre britannique, David Cameron, « soutient à 100 % » son ministre des Affaires étrangères, William Hague (à gauche), qui a démenti avoir favorisé un conseiller (Christopher Myers, à droite) avec qui la presse lui prêtait une relation homosexuelle extraconjugale, a indiqué hier Downing Street. Dans un communiqué d'une rare teneur diffusé mercredi, le chef de la diplomatie britannique s'est dit contraint par les rumeurs récurrentes à faire une mise au point sur ses relations avec son conseiller âgé de 25 ans : « Toute insinuation selon laquelle sa nomination avait pour origine une relation indécente entre nous est absolument erronée. Il en va de même de toute insinuation voulant que j'aie déjà eu une relation avec un homme. » — AFP

LA PRESSE Promotion Automne 2010

M Pénélope McQuade
En liberté

Consultez notre version en ligne au cyberpresse.ca/m

MOI. MA VIE. MON STYLE.

Frousse dans le golfe du Mexique

L'explosion d'une seconde plateforme pétrolière en cinq mois ne fait pas de victime

DAPHNÉ CAMERON

Une plateforme pétrolière a pris feu dans le golfe du Mexique hier, deuxième accident du genre en cinq mois au large des côtes de la Louisiane. Mais cette fois, on ne déplore aucune victime et aucun déversement de pétrole n'a jusqu'ici été officiellement constaté, contrairement à ce que laissait entendre une première annonce.

Les 13 employés de l'entreprise Mariner Energy, à qui appartiennent les équipements, ont en effet survécu à l'accident.

Pour l'instant, les causes et les conséquences de l'explosion qui a engendré l'incendie demeurent imprécises. Toute la journée, hier, le gouvernement américain et Mariner Energy ont diffusé des informations contradictoires.

L'explosion est survenue vers 9h20 sur la plateforme *Vermilion Block 380*. Quelques heures plus tard, la Garde côtière américaine a annoncé qu'une traînée de pétrole de 1,5 km de long sur une trentaine de mètres de largeur s'était formée près de la plateforme. Elle est revenue sur cette affirmation en fin de journée pour dire que le survol de la zone n'avait pas permis de confirmer qu'il y avait une fuite de pétrole.

«L'incendie est éteint, les hélicoptères des garde-côtes sont sur place et les navires sur place ne signalent aucune nappe visible dans l'eau», a dit en fin de journée le capitaine Peter Troedsson, un responsable des garde-côtes. «Il n'y a pas de traces de fuites, mais nous continuons à enquêter et à surveiller la situation pour être certains que cela ne changera pas», a-t-il ajouté.



PHOTO GERALD HERBERT, ASSOCIATED PRESS

Les 13 employés qui travaillaient sur la plateforme *Vermilion Block 380* au moment de la déflagration ont sauté par-dessus bord après avoir enfilé des combinaisons de survie. Ils ont été repêchés par un navire qui passait non loin.

Un responsable de la Garde côtière a également précisé que Mariner Energy avait dépêché trois navires de lutte contre les incendies et qu'un autre bateau s'y trouvait déjà. L'incendie a finalement été éteint en fin de journée.

Dans un bref communiqué publié sur son site internet hier matin, Mariner Energy a indiqué qu'au cours de la

plateforme. Ils auraient été fermés peu après l'explosion.

Une autre tuile pour l'industrie pétrolière

La plateforme *Vermilion Block 380* se trouve à environ 320 km de *Deepwater Horizon*, dont l'explosion il y a cinq mois a coûté la vie à 11 personnes et engendré l'une des pires marées noires de l'his-

toire. Elle était installée en eaux peu profondes, soit à un peu plus de 100 m au-dessus du plancher marin. En comparaison, *Deepwater Horizon* forait par plus de 1500 m de fond.

«Après la crise de BP, c'est une autre atteinte à la crédibilité des sociétés pétrolières», a-t-il expliqué à *La Presse*.

«L'un des rares éléments positifs qui sont ressortis de l'accident de *Deepwater Horizon*, c'est le resserrement des mesures de sécurité. Je pense qu'il s'agit d'un autre exemple qui démontre que l'approche d'autoréglementation de l'industrie ne fonctionne pas, que c'est de la poudre aux yeux.»

Selon le Bureau of Ocean Energy Management, Regulation and Enforcement, 10 accidents ont touché les installations de Mariner Energy dans le golfe du Mexique depuis quatre ans, principalement des incendies et des déversements.

L'American Petroleum Institute rapporte qu'environ 3400 plateformes sont en activité dans le golfe du Mexique. Depuis 2006, le gouvernement américain y a répertorié plus de 500 incendies, selon le *New York Times*.

— Avec l'Agence France-Presse et The Associated Press

INQUIÉTUDE CHEZ BP

British Petroleum (BP) affirme que l'adoption d'une législation qui empêcherait la compagnie d'obtenir de nouveaux permis de forage en haute mer pourrait la priver des fonds nécessaires pour payer le coût des dégâts liés à la marée noire dans le golfe du Mexique. Selon le *New York Times*, les administrateurs de BP sont préoccupés par un projet de loi récemment déposé à la Chambre des représentants. L'un des amendements de ce projet de loi prévoit que les compagnies où plus de 10 employés sont morts n'auraient pas accès à de nouveaux permis. Les entreprises qui ont reçu plus de 10 millions de dollars d'amendes au cours des sept dernières années ne pourraient également pas obtenir de permis. D'après le quotidien new-yorkais, BP serait la seule compagnie qui répond à ces critères et donc la seule visée par cette nouvelle législation. Rappelons que BP s'est engagée à investir 20 milliards de dollars dans un fonds à la suite du naufrage de la plateforme *Deepwater Horizon*, en avril dernier.

— Daphné Cameron

«L'incendie est éteint, les hélicoptères des garde-côtes sont sur place et les navires sur place ne signalent aucune nappe visible dans l'eau.» — Le capitaine Peter Troedsson

Hier, les 13 employés qui travaillaient sur la plateforme au moment de la déflagration ont sauté par-dessus bord après avoir enfilé des combinaisons de survie. Ce sont eux qui auraient remarqué la traînée de pétrole. Ils ont été repêchés par un navire qui passait non loin. Selon la garde côtière, un homme aurait été blessé, alors que la société pétrolière maintient que tous s'en sont tirés indemnes.

dernière semaine du mois d'août, 1400 barils de pétrole et 9,2 millions de pieds cubes de gaz naturel avaient été extraits à cet endroit. Selon des documents du ministère de la Sécurité intérieure obtenus par l'Associated Press, la plateforme peut stocker jusqu'à 15 900 L de pétrole.

Le gouverneur de la Louisiane, Bobby Jindal, a affirmé qu'il y avait sept puits actifs reliés à la

toire. Elle était installée en eaux peu profondes, soit à un peu plus de 100 m au-dessus du plancher marin. En comparaison, *Deepwater Horizon* forait par plus de 1500 m de fond.

Bien que la marée noire causée par l'exposition de *Deepwater Horizon* et l'accident d'hier soient bien différents, Émilien Pelletier, professeur en océanographie chimique à l'Université du Québec à Rimouski, affirme qu'il

vincentmunier

NATIONAL GEOGRAPHIC MUSEUM

NATURE'S BEST PHOTOGRAPHY

ENCORE PLUS FÉROCES, ENCORE PLUS TOUCHANTS!

Vivez une expérience visuelle envoûtante. Plus de 140 images géantes dans une mise en scène exceptionnelle. Découvrez le célèbre photographe Vincent Munier dans un film sur son expédition en Arctique.

«Formidable, fascinant... Il n'y a pas assez de mots pour qualifier l'exposition.»
Xavier Charles

Sous un grand chapiteau climatisé, sur les Quais du Vieux-Port, à deux pas de la Place Jacques-Cartier. Métro Champ-de-Mars



DERNIER WEEK-END!

du dimanche au mercredi de 11 h à 19 h
du jeudi au samedi de 11 h à 21 h

www.etat-sauvage.com

SAUVAGE
L'EXPOSITION
ÉTAT

LA PRESSE
cyberpresse.ca

Bos

GRUPE CORLAB

HJC PRODUCTIONS

M&H

uma

FORUM

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration

Guy Crevier > Président et éditeur

Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint

Mario Girard > Directeur de l'information

André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

Parcs polémiques



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

Que dire aux enfants? Sur les bancs d'école, quelles connaissances – pardon: compétences... – les enseignants doivent-ils inculquer à leurs élèves sur le sexe, la foi, l'environnement, le contentieux canado-québécois? Et sur les parcs nationaux?

Ce thème, celui des parcs, est apparemment tout aussi miné que les autres depuis que Stephen Harper a fait parvenir aux élèves du pays une invitation à aller jouer dans les parcs nationaux et autres lieux historiques canadiens.

Le truc de la rentrée: se tenir au courant de ce qui se raconte à l'école...

Propagande fédéraliste et crime de lèse-compétence, a aussitôt protesté le Bloc québécois, insensible à l'argument voulant qu'il s'agissait de marquer le 100^e anniversaire de Parcs Canada. Cependant, parlant de propagande, nous rappellerons – avec quelque perfidie, nous l'avouons... – que le cahier pédagogique *Parlons de souveraineté à l'école* présenté aux enseignants en 2006 ne faisait pas dans la dentelle, lui non plus. Souvenez-vous. «Activité numéro 31. Question pour alimenter la discussion. Au lendemain de l'indépendance, pourriez-vous visiter les Rocheuses?»

La réponse est: oui.

Et vous pourrez même jouer dans l'un ou l'autre des trois parcs nationaux qui y sont aménagés.

...

Ces escarmouches dignes d'une classe de maternelle n'en découlent pas moins d'une problématique fondamentale: l'école est en effet le lieu où, pour ainsi dire, s'exerce le pouvoir sur l'avenir.

On y transmet le récit fondateur (le mot anglais *narrative* est encore plus exact), le cadre moral et le «mode d'emploi» d'une société. Aussi, y laisser circuler le moins possible de sollicitations commerciales ou idéologiques, de fabulations ésotériques ou de mensonges bien carrés, est littéralement un devoir national.

Or, sans remonter jusqu'à Charlemagne, on notera par exemple que les bouleversements sociopolitiques ont toujours entraîné des révisions des «vérités» et des «faits» enseignés à l'école. En France, on ne cesse de se plaindre d'un corps professoral porté à gauche et qui, de ce fait, dispenserait un enseignement biaisé. Aux États-Unis, les tentatives répétées de faire entrer dans les écoles la thèse créationniste – ou sa version *soft*, le design intelligent – alimentent l'un des plus lourds débats nationaux. Au Québec, parler d'éducation sexuelle, d'enseignement religieux ou parareligieux, de sensibilisation à l'environnement à l'école, soulève immanquablement la polémique.

Bref, faire la part des choses n'est pas simple.

Cependant, lorsque l'enseignement dérape, tout parent en verra des signes probants dans le discours que son enfant rapporte de ses classes.

À 7 ou 8 ans, un enfant n'a pas par lui-même d'opinion arrêtée sur Stephen Harper; si, autour de la table familiale, il se met à le louer avec verve, c'est qu'on lui aura mis les mots dans la bouche. Il n'a pas non plus d'opinion vraiment personnelle sur l'environnement; s'il menace de dénoncer ses parents insuffisamment verts à David Suzuki, c'est qu'on lui aura fait apprendre par coeur le nouveau petit catéchisme.

Le truc de la rentrée, donc: se tenir au courant de ce qui se raconte à l'école et faire contre-poids si on le juge approprié. Sans dénigrer l'école ou l'enseignant, bien sûr. Mais en faisant comprendre à l'enfant que, en certaines matières, il doit connaître différentes facettes d'une réalité afin de se faire un jour une opinion vraiment personnelle et suffisamment éclairée.

Ça peut être fastidieux. Mais assez comique, aussi, à l'occasion.

REGISTRE DES ARMES À FEU, LA SOLUTION DE JACK LAYTON



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Le logiciel libre s'impose par Ariane Krol



EXCLUSIF

M. Layton, comportez-vous en homme d'État!

< PHOTO ARCHIVES PC

FORUM@LAPRESSE.CA

Le Réseau Liberté-Québec a-t-il sa place sur l'échiquier?

Y a-t-il de la place pour le nouveau mouvement de droite Réseau Liberté-Québec (RLQ) sur l'échiquier politique québécois? Devrait-il se muer en parti politique? Voici des réactions tirées de notre rubrique «Qu'en pensez-vous?» sur cyberpresse.ca/place-publique.

Une option nécessaire

Le RLQ a tout à fait sa place. J'espère même voir ce mouvement se transformer en parti politique. Depuis quelque temps, au niveau de la politique provinciale, je me sens sans option. Aucune ne me donne envie de voter pour elle. Il est temps qu'on parle des vraies choses, qu'on agisse en état responsable et mature, qu'on arrête de se mettre la tête dans le sable en se faisant croire que tout va bien. C'est rendu à un point tel que j'ai honte d'être québécois. Il faut que le Québec se réveille avant de devenir un État moribond, parce qu'il aura été déserté par tous ceux refusant de couler avec le navire. Et c'est pour ça que je crois que ça prend un parti de droite. Je suis lasse des partis supposément de gauche qui servent en fait leurs propres intérêts et ceux de leurs amis. Je crois qu'un parti de droite responsable, tout en demeurant humain, est plus que nécessaire. Je suis ravie de son arrivée sur l'échiquier politique québécois.

Mélanie Camirand

Aussi instable que l'ADQ?

La droite restructure ses moyens et s'apprête à se donner une nouvelle institution. Survivra-t-elle à la pagaille qui sévit au sein de ce spectre des alliances politiques? Devant le désarroi des gens influen-

cés par ce courant et le peu de perspectives pour l'avenir, tout étant lié aux gains immédiats, le Réseau Liberté-Québec pourrait bien être aussi peu stable à long terme que l'ADQ, même en s'excluant de la politique partisane pour se confiner à la propagation d'une idéologie épurée et dogmatique. L'ADQ a vu se crispier les unes contre les autres ses différentes tendances jusqu'à l'explosion qui n'a laissé que des débris dans le paysage politique québécois. Politiquement fragiles devant les oppositions populaires qui naissent d'une gestion néolibérale, les groupes de droite ont cependant de puissants partisans dont il ne faut pas sous-estimer les moyens.

Guy Roy, Lévis

Non au dogmatisme politique

Dans une démocratie, il y a de la place pour un spectre très large d'acteurs et de pensées. Aux États-Unis, on voit l'émergence du Tea Party qui utilise une rhétorique nationaliste, simpliste et bourrée de demi-vérités. Je crains l'émergence de la même rhétorique avec le RLQ. Le Québec doit relever des défis énormes qui méritent une approche pratique-pratique et non un dogmatisme politique qu'impose la ligne droite-gauche. Cette ligne est en train de diviser notre société et, inévitablement, de tuer les liens qui nous ont permis de survivre distinctement depuis si longtemps.

Marc Jeannotte

Cette voix doit s'élever

Non seulement il y a de la place pour le RLQ, mais il est très important qu'il y en ait. Il faut que le gouvernement actuel (péquistes, libéraux, adéquistes ou autres) reconnaisse les besoins de la droite québécoise. Cette voix devait s'élever, je crois que c'était inévitable avec la déconfiture de la vision de la politique vis-à-vis des électeurs. Je considère aussi très important que ce soit un regroupement d'individus plutôt qu'un parti politique. Ça permettra de se faire entendre, peu importe qui est au pouvoir. S'il y a assez de gens dans le réseau, il deviendra «aussi pesant» que n'importe quel autre groupe d'individus (syndicats, médias...). C'est le principe même de la démocratie.

A. Payette

Exit la question nationale

Il est grand temps au Québec qu'on puisse discuter de notre modèle social sans toujours invoquer la sempiternelle question nationale. En général, les partis politiques sont de gauche, du centre ou de la droite. Les gens savent pour quelle idéologie ils votent. Le Parti québécois, jusqu'à tout récemment, regroupait les trois. Pas étonnant que le PQ soit ingouvernable.

Marc Trépanier

À BIEN Y PENSER

Dans tous les petits villages du Québec, il y a une grande personne qui raconte une histoire pour endormir les petits.
Dans la grande ville de Québec, il y a un petit homme qui raconte une histoire pour endormir les grands.
— François Levesque, Québec

FORUM

Les zones grises



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

On l'a dit et redit. Dans l'opinion publique, la cause est entendue. Les Québécois ont cru ce que l'ex-ministre Marc Bellemare a dit lors des auditions de la commission Bastarache. Peu importe ce qui se passera par la suite, les dommages de ces révélations seront considérables pour le gouvernement libéral.

Pourquoi croiront-ils davantage la version de l'ex-ministre, qui n'a pas été un modèle de cohérence dans son comportement tout au cours de l'été, que celle que proposera le premier ministre Jean Charest?

Les auditions de la commission Bastarache ont fourni un bel exemple du caractère parfois insaisissable de la vérité.

C'est en partie la manifestation d'un populisme qui mène à prendre parti pour le petit qui dénonce les puissants de ce monde. En partie le fait que les propos de M^e Bellemare correspondent à l'idée que se font les gens du système politique. En partie parce que la crédibilité du gouvernement et de son premier ministre est au plus bas.

Il y a un autre facteur, et c'est le fait que l'on vit à l'heure de l'information spectacle. Pour bien des gens, la commission Bastarache, c'est un gros *show*, quelque part entre le match sportif et le téléroman. C'est d'ailleurs de cette façon que l'on commente ce qui se déroule lors des auditions. On veut des bons et des méchants, des gagnants et des perdants, des revirements.

Cependant, la recherche de la vérité, qui est le premier mandat de cette commission, est moins simple et linéaire qu'on le croit. D'une part, si on peut prévoir que plusieurs témoins contrediront la version de l'ex-ministre, il n'y aura jamais de certitudes, parce que ses allégations portent essentiellement sur une conversation derrière des portes closes entre lui-même et le premier ministre.

Mais aussi parce que la vérité peut être une chose évasive. Souvent, il n'y a pas de vérité absolue, pas de choses claires en noir et blanc, mais une réalité qui se décline dans les teintes de gris. Souvent, il n'y a pas une vérité, mais des points de vue, des perceptions, des interprétations. C'est plus compliqué et cela demande plus d'effort d'attention qu'un match sportif.

Les auditions de cette commission ont fourni un bel exemple de ce caractère parfois insaisissable de la vérité. L'ex-ministre Bellemare dit s'être plaint au premier ministre dans deux dossiers. Les pressions des argenteurs pour la nomination de juges. Et l'ingérence politique dans un procès criminel. Cela n'a pas été approfondi par commission parce que ce n'est pas dans son mandat.

Mais c'est un dossier pour lequel on dispose d'informations, car l'affaire avait fait un certain bruit. Ce qui permet de noter, en passant, que dans un des rares éléments où l'on peut vérifier et corroborer ce qu'affirmait M^e Bellemare, on constate qu'il n'a pas vraiment donné l'heure juste.

Il s'agit de l'intervention d'un membre du cabinet du premier ministre, Daniel Roy, qui en substance, conseillait au ministre Bellemare de ne pas intervenir dans les superprocès des Hells Angels, de ne pas désavouer une entente entre les procureurs de la Couronne et les avocats de la défense, ce qui aurait pu faire avorter le procès.

On peut comprendre que M^e Bellemare ait été vexé de se faire dire quoi faire, et qu'il ait donc pu, sincèrement, sans mentir, parler d'ingérence politique. Mais il y a une autre lecture possible des événements.

On peut aussi voir une intervention pour empêcher l'ingérence politique du ministre Bellemare dans le procès, et pour enseigner à ce ministre néophyte et incontrôlable les rudiments de la séparation entre l'exécutif et le judiciaire. En fait, ce que M^e Bellemare voyait comme une ingérence était une initiative salutaire pour l'empêcher de faire une grosse gaffe. Voilà une autre interprétation de la vérité.

Silence, Montréalais!

Les élus du Plateau oublient trop souvent que leur quartier est un milieu de vie pour toute la métropole

RENAUD PLANTE



L'auteur est spécialiste en communications à Montréal.

Nous avons appris récemment dans *La Presse* que l'arrondissement du Plateau-

Mont-Royal vient d'adopter des modifications à son règlement sur le bruit afin de prendre au corps une situation supposément criante. Selon les autorités politiques et le service policier du quartier, le péril est tel qu'on craint l'exode des résidents du Plateau. C'est probablement pour cette raison qu'à l'article 9 du règlement, on interdit « le bruit de cris, de clameurs, de chants » ! Chuchotez, vous êtes sur un terrain privé.

Il n'est pas question ici de ridiculiser l'objectif de la diminution du bruit en milieu urbain. La lutte contre la pollution sonore est une préoccupation digne de notre attention. Il s'agit plutôt de dénoncer la méthode utilisée dans ce dossier, comme dans d'autres, par les élus municipaux de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Le Plateau-Mont-Royal, au même titre que Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et que Rosemont-La-Petite-Patrie, s'inscrit dans un milieu social qui dépasse ses limites administratives. Ils sont d'abord et avant tout parties intégrantes de la réalité sociale plus grande qu'est la ville de Montréal. À ce titre, ils ont la responsabilité de voir à la livraison des services de proximité au sein de leur arrondissement, tout en gardant à l'esprit la cohésion nécessaire à une grande ville comme Montréal.

Voilà cependant que le Plateau-Mont-Royal, par la voix de ses élus, a déclaré la chasse aux Montréalais. Alors qu'interpellé sur ce nouveau règlement sur le bruit par un Rosemontois, Carl Boileau, conseiller municipal du district de De Lorimier, répond que ce dernier a « tout faux de prétendre que les quartiers appartiennent davantage aux visiteurs qu'aux résidents ». Mais attention! Ici, le mot visiteur réfère aux Montréalais ne résidant pas dans le Plateau. Imaginez



PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

Le Plateau-Mont-Royal s'inscrit dans un milieu social qui dépasse ses limites administratives.

l'arrogance. Nous voilà donc de simples visiteurs dans notre propre ville.

Le Plateau-Mont-Royal est certes un milieu de vie, mais il en est un pour tous les Montréalais sans exception. On habite Montréal, on aime Montréal pour la richesse que chaque artère a à nous apporter, pour les

lement en poussant ses résidents à le fuir.» C'est tout le contraire, M. Ferrandez. Les bars et les restaurants pullulent dans le Plateau depuis des décennies. La plupart des résidents du Plateau s'y sont installés par choix au cours de cette période afin de se rapprocher de ce

Résumer Montréal à une série de quartiers mis côte à côte revient à tuer l'esprit même qui se dégage de notre métropole.

expériences diversifiées et éclectiques qu'on peut y vivre. Résumer Montréal à une série de quartiers mis côte à côte revient à tuer l'esprit même qui se dégage de notre métropole.

Le maire de l'arrondissement, Luc Ferrandez, commentait la situation de la manière suivante: « La complexité et le charme du Plateau tiennent à sa mixité et les propriétaires de bars et de restaurants ne devraient pas cannibaliser les caractéristiques d'un quartier qui les attire initia-

milieu vibrant et stimulant. Ils sont ceux qui ne devraient pas cannibaliser les caractéristiques d'un quartier qui les a attirés initialement.

Souvent animés de bonnes intentions, les élus de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal semblent régulièrement omettre volontairement la donne montréalaise lors de leurs actions. Ils sont pourtant, en tant que membres du conseil municipal de Montréal, responsables de la gouverne de l'entière métropole.

Le mythe des garçons en difficulté

La réforme scolaire et les programmes sports-études rendent l'école plus attrayante pour eux

GAËLLE DESROCHERS

L'auteure est enseignante au secondaire à Québec.

M. Égide Royer, professeur en adaptation scolaire, est de toutes les tribunes lorsqu'il est question de décrochage scolaire. Il déclarait, il y a quelques jours, que le système scolaire ne tient pas suffisamment compte des difficultés des garçons. Il a tort.

La meilleure preuve est l'implantation de la réforme scolaire. Cette dernière a obligé les enseignants à se convertir à la pédagogie par projets dans le but, justement, de contrer le décrochage des garçons. De plus, l'offre de programmes sports-études ne cesse de croître afin de rendre l'école plus attrayante, particulièrement pour les garçons.

En affirmant que les garçons représentent la majorité des élèves en difficulté, M. Royer laisse entendre que l'ensemble des garçons réussit moins bien que les filles à l'école, ce qui est faux. Ce mythe, largement répandu par les médias, est clairement démenti par M. Jean-Claude St-Amant, chercheur au Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES).

Dans son livre *Les garçons et l'école*, il réfute catégoriquement cette idée de statistiques. « La seule matière où l'on retrouve un retard des garçons par rapport aux filles est la langue d'enseignement (lecture et écriture). Et cela n'est pas unique au Québec puisque le même phénomène est constaté

dans l'ensemble des pays industrialisés », explique le chercheur.

Ses études démontrent que les garçons qui éprouvent les plus sérieuses difficultés sont ceux issus de milieux socioéconomiques défavorisés, vivant dans un foyer d'où le père est absent et dont la mère est peu scolarisée. Si on exclut des statistiques les résultats des garçons répondant à ces trois critères, il n'y a pas de différences notables entre les garçons et les filles. Il serait temps de le dire haut et fort avant que nos garçons ne développent un complexe d'infériorité.



Qu'on cesse de démotiver nos garçons en véhiculant l'idée qu'ils réussissent moins bien que les filles!

< PHOTO ARCHIVES THE NEW YORK TIMES

M. Royer propose que soient mises en place des mesures de discrimination positive pour augmenter la présence d'enseignants masculins. Soit! Encore faudrait-il qu'il y ait des candidats! Si la profession d'enseignant au primaire et au secondaire intéresse si peu les hommes, c'est que les conditions de travail y sont extrêmement difficiles et que le salaire ne devient intéressant qu'après une dizaine d'années.

enseignants enseigner. Qu'on cesse d'exiger d'eux qu'ils changent leurs pratiques tous les cinq ans. Qu'on cesse de vouloir « adapter » l'école pour l'énième fois. Qu'on agisse en fonction des intérêts de la majorité et qu'on revienne aux classes d'adaptation scolaire pour les élèves qui éprouvent des difficultés particulières. Et surtout, qu'on cesse de démotiver nos garçons en véhiculant l'idée qu'ils réussissent moins bien que les filles!

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOLEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Scie la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, Inc dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 500, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

DÉBRANCHÉ



Les Canadien(ne)s demandent aux employeurs de conserver les emplois au pays

À 57 ans, Jerry Oberhammer n'était pas prêt pour la retraite. Il avait l'intention de travailler encore une dizaine d'années avant de ralentir. Mais Telus avait une autre idée; après 33 ans au service de cette société, M. Oberhammer a vu son emploi délocalisé en Inde et a été licencié.

Le technicien en réparations à l'installation de Calgary s'en souvient très bien.

« C'était le 1er mars de l'an dernier. Notre directeur nous a convoqués, moi et une quarantaine d'autres, et nous a annoncé que nos emplois seraient impartis à une entreprise établie en Inde. Ce n'était qu'une question d'argent. Telus pourrait payer 5 \$ de l'heure en Inde pour un travail qui lui faisait gaspiller 30 \$ de l'heure au Canada », dit M. Oberhammer.

Bien qu'on lui ait donné une prestation de retraite anticipée, elle ne lui était pas suffisante pour vivre. Après avoir cherché pendant trois mois, M. Oberhammer a trouvé un autre emploi, mais ce n'est qu'un emploi temporaire jusqu'au mois d'octobre de cette année.

« Il n'y a tout simplement pas beaucoup d'emplois pour des personnes ayant des compétences comme les nôtres. Beaucoup de mes anciens collègues de Telus ont été contraints de prendre des postes

moins bien rémunérés dans l'industrie des services pour essayer de s'en sortir », dit-il.

Andrew Jackson, directeur des politiques sociales et économiques au Congrès du travail du Canada à Ottawa, affirme que même si la délocalisation des emplois canadiens vers des travailleurs (euses) à l'étranger se produit depuis les années 1980, la tendance s'est intensifiée ces dernières années, en particulier dans le secteur manufacturier.

M. Jackson explique que la conséquence majeure du fait que les entreprises externalisent les activités non essentielles est que les salaires canadiens ont

fait l'objet de fortes pressions, que les avantages sociaux ont été érodés et que des emplois ont été perdus.

Plus récemment, l'environnement Internet a donné un nouvel élan à l'externalisation des services, tels que les centres d'appels, l'analyse d'imagerie médicale et le travail de conception-fabrication.

George Doubt, président national du Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications (STT), qui représente plus de 12 500 employé(e)s de Telus, estime que l'entreprise a externalisé au moins 1 200 emplois au cours des 18 derniers mois seulement.

« La tendance a commencé à s'aggraver en 2005, lorsque nous étions en négociations avec Telus en vue d'une entente nationale. Ils ont dit que c'était une option à court terme afin de s'assurer de pouvoir continuer à fournir des services à leurs clients, mais elle n'a jamais pris fin. La sous-traitance a augmenté », dit M. Doubt.

Certains travailleurs (euses) sont placés ailleurs dans l'entreprise lorsque leurs emplois quittent le Canada, tandis que d'autres acceptent un programme de départ volontaire. M. Doubt admet que, bien que le programme soit assez généreux, l'impact à long

terme de la perte d'emplois, notamment pour les petites collectivités, est dévastateur.

« Je sais que l'entreprise dit avoir besoin de réduire le coût de la main-d'œuvre pour demeurer concurrentielle, mais le problème est que Telus vend ses services au Canada à des Canadien(ne)s, et devrait donner à ces derniers les emplois pour leur fournir ces services », dit M. Doubt.

M. Jackson affirme que le Canada n'a pas exploité les possibilités de remplacer les emplois manufacturiers perdus par l'externalisation avec des activités telles que l'exportation de technologies de pointe vers

des pays comme la Chine.

« Au lieu de cela, le secteur canadien des ressources, qui est exigeant en investissements plutôt qu'en main-d'œuvre, représente maintenant environ les deux tiers de nos exportations, et les produits manufacturés à peine un tiers, contre environ 50 pour cent il y a 10 ans », explique M. Jackson.

Il croit que la tendance à la délocalisation se poursuivra jusqu'à ce que le coût de l'énergie atteigne le point où il sera moins coûteux de faire revenir les emplois manufacturiers en Amérique du Nord que d'importer les marchandises des pays qui ont pris ces emplois ces dernières années.

Pour George Doubt et le STT, la préoccupation immédiate est le nombre d'emplois qui seront perdus dans les prochains mois en raison de l'externalisation continue.

Le Chômage-o-mètre national, lancée par le Syndicat en mai de l'année dernière dans le cadre de sa campagne en cours « Sauvons nos emplois », avait traversé le pays en un mois, d'Ottawa à Victoria, afin d'attirer l'attention du public sur les effets de l'impartition.

Un compteur numérique installé sur le côté d'un camion affichait le nombre de chômeurs au Canada à partir des données de Statistique Canada.

Documentaire exposant les coûts liés à la délocalisation d'emplois à l'étranger

La délocalisation d'emplois canadiens vers des pays où les coûts de la main-d'œuvre sont beaucoup plus faibles élargit le fossé entre les riches et les pauvres au Canada, aggravant le problème du chômage et menaçant l'avenir des travailleurs (euses) de la classe moyenne et de leur famille.

C'est le message qu'entendront les Canadien(ne)s lorsqu'un film documentaire, appuyé par le Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications (STT), sortira plus tard cette année.

Le président national du STT, George Doubt, dit que le film a pour but d'expliquer pourquoi les grandes entreprises comme Telus, qui voient leurs profits gonfler

annuellement, n'embauchent pas davantage de personnes au Canada, là où elles génèrent leur chiffre d'affaires.

« Notre objectif est de sensibiliser le public aux graves menaces, liées à la tendance croissante de l'impartition, qui guettent les travailleurs (euses), » dit M. Doubt.

M. Doubt ajoute que le film démontrera qu'il ne s'agit pas seulement d'entreprises comme Telus, qui tentent de limiter leurs frais d'exploitation en payant des salaires moins élevés à l'étranger; la délocalisation touche le cœur même de la capacité économique du Canada à fournir des emplois aux Canadien(ne)s.

Le maintien des emplois au Canada est un impératif moral pour les gouvernements et les entreprises

Par George Doubt
Président national du Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications

Lors de discussions sur l'impartition du travail vers d'autres pays, aussi appelée délocalisation ou externalisation, on entend fréquemment des arguments comme « Les entreprises doivent rester concurrentielles » ou « C'est le prix à payer pour faire des affaires dans une économie mondiale ». Le problème avec ce courant de pensée est que les travailleurs (euses) – et les effets négatifs pour l'économie canadienne et le tissu social – sont complètement laissés hors de l'équation.

L'externalisation a des motifs uniquement financiers. Si tout ce qui compte est de faire plaisir aux actionnaires en maximisant les marges de profit d'une entreprise, pourquoi des



générations d'hommes et de femmes ont-elles sacrifié leur sang, leur sueur et leurs larmes, et, dans certains cas, leur vie, pour la lutte en faveur des droits des travailleurs (euses)?

Bien que de nombreuses entreprises profitent de généreuses subventions du gouvernement, des milliers de travailleurs (euses) canadiens perdent leur emploi, ce qui n'est pas seulement leur fardeau personnel, mais affecte également leurs familles et des collectivités entières. N'avons-

nous rien appris de la récente crise économique causée en partie par la cupidité absolue des entreprises?

Le Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications (STT) représente environ 12 500 employé(e)s de Telus. Depuis 2006, Telus a impartit à l'étranger des emplois canadiens du service à la clientèle, du service des téléphonistes, des ventes à l'extérieur et de l'assistance à la clientèle de téléphonie cellulaire. Des travailleurs (euses) des Philippines, de l'Inde et du Guatemala fournissent maintenant des services aux clients canadiens. En 2009, Telus a commencé à externaliser des centaines d'emplois techniques et d'ingénierie en Inde. Pour aggraver l'insulte, Telus a forcé les travailleurs (euses) canadiens à former leurs remplaçant(e)s étrangers.

Comment Telus peut-elle continuer à dire au public : « Nous donnons là où nous vivons », tout en réduisant ses effectifs et en poursuivant l'impartition des emplois? Examinons les effets socio-économiques négatifs à court et à long terme :

Les entreprises locales ne peuvent pas vendre des biens et des services aux personnes qui ne peuvent pas se les payer. Les travailleurs (euses) qui avaient auparavant un emploi raisonnablement rémunérateur quittent leurs collectivités et déracinent leurs familles pour aller trouver du travail ailleurs, et leurs activités économiques les suivent.

En même temps, la demande de prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale augmente, et celles-ci ne peuvent pas remplacer ou offrir la même qualité de vie que des emplois bien rémunérés.

En plus de créer du chômage, l'externalisation des emplois contribue à accroître la pauvreté, la criminalité, l'instabilité politique et les problèmes de santé mentale, à diminuer le niveau de santé et plus encore.

Les entreprises devraient également penser aux coûts cachés de la délocalisation comme la perception négative du public et l'effet néfaste sur le moral et la productivité du personnel restant. Nous devons nous demander : « Si les entreprises canadiennes sont autorisées à continuer à externaliser les emplois canadiens au même rythme, qui paiera les impôts et achètera les biens et les services qui soutiennent l'activité économique locale? »

La campagne « Sauvons nos emplois » (sauvonsnosemplois.ca) a été lancée en réponse aux pratiques d'impartition des

entreprises. Nous savons qu'il était essentiel de faire connaître aux Canadien(ne)s ce qui se passe et de ce qui peut être fait à ce sujet. On a dû entendre notre message, car peu de temps après, Shaw a commencé à mettre en place des panneaux d'affichage vantant le fait que l'entreprise ne pratique pas l'externalisation. Peut-être que Telus devrait en prendre note.

Comme les portes s'ouvrent à la concurrence dans l'industrie des télécommunications, les entreprises cherchent des manières de se démarquer. Ajouter au problème du chômage n'est pas la meilleure façon de s'y prendre. Il est temps que le gouvernement représente les droits des travailleurs (euses), adopte une législation équitable et s'interroge sérieusement sur la sagesse d'impartir des emplois canadiens à l'étranger.

Quelle ironie : alors que nous célébrons la fête du Travail, des emplois canadiens continuent à être délocalisés vers l'étranger.

D'une façon ou d'une autre, chaque Canadien(ne) subit, directement ou indirectement, les lourdes conséquences de la suppression de ces sources de travail au Canada. Avec votre aide, nous pouvons empêcher les entreprises canadiennes de continuer à impartir ces emplois à l'étranger.

Prenez position et renseignez-vous sur le documentaire à venir : www.sauvonsnosemplois.ca